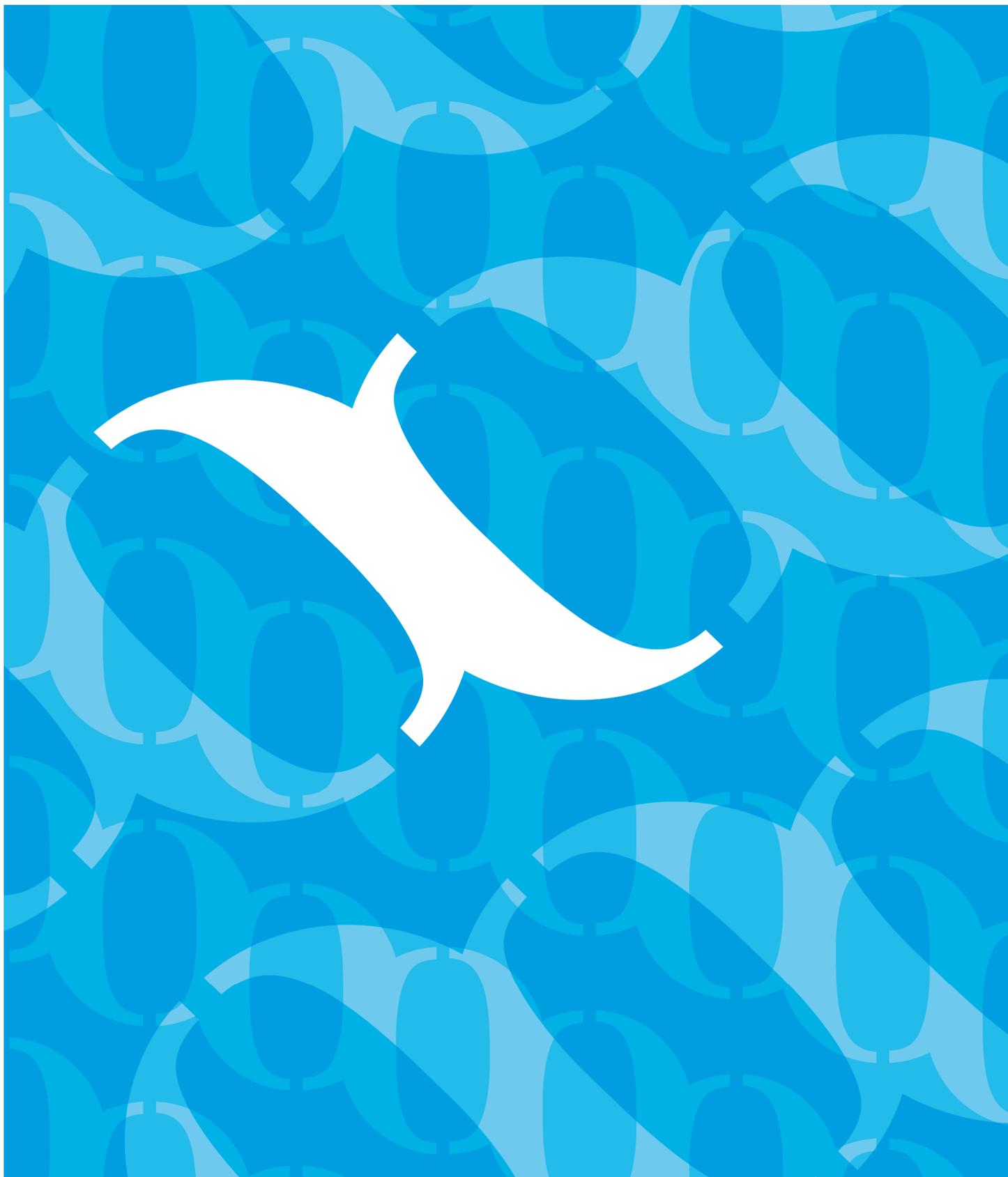


Rapport d'activité | 2013



cget



SOMMAIRE

Hommage à Pierre Mauroy	3
-------------------------	---

INTRODUCTION **3**

La Mission Opérationnelle Transfrontalière : un outil évolutif au service des porteurs de projets	3
Les origines et le fonctionnement	3
Evolution des statuts de la MOT	3
Rappel des principaux axes de travail	4

PARTIE 1 : VIE DE L'ASSOCIATION **5**

1.1 Les instances	5
1.2 Les adhérents	5
1.3 Les travaux avec les partenaires fondateurs et les Ministères	6
1.3.1 Caisse des Dépôts	6
1.3.2 Délégation interministérielle à l'Aménagement du Territoire et à l'Attractivité Régionale	6
1.3.3 Ministère des Affaires étrangères	7
1.3.4 Ministère de l'Intérieur	7
1.3.5 Contacts avec d'autres ministères	8
1.4 L'équipe technique	8
1.5 Création d'un logiciel pour la gestion des contacts	8

PARTIE 2 : COMMUNICATION ET MISE EN RÉSEAU **9**

2.1 Communication générale	9
2.1.1 Newsletter « L'actualité transfrontalière »	9
2.1.2 Nouveau site Internet	9
2.1.3 Cahier sur l'observation statistique transfrontalière	10
2.2 Les services et ressources dédiés aux adhérents	10
2.2.1 Espace membres et ressources dédiées	10
2.2.2 Plateforme des techniciens	11
2.2.3 Groupe de travail « Energies renouvelables »	11
2.2.4 Service « bon-à-tirer »	11
2.2.5 Centre de documentation	12
2.3 Conférences et séminaires	12
2.3.1 « Pôles métropolitains et coopérations transfrontalières », 19 mars 2013, Metz, MOT/FNAU/DATAR	12
2.3.2 « 2014-2020 : pour une coopération transfrontalière au service des citoyens », 24 avril 2013, Strasbourg, MOT	13
2.3.3 Frontière France-Espagne-Andorre : « Les outils juridiques au service des projets transfrontaliers », 16 septembre 2013, Toulouse	13
2.3.4 Frontière France-Suisse : « Les outils juridiques au service des projets transfrontaliers », 3 octobre 2013, Annemasse	14
2.3.5 Frontière France-Italie : « Les outils juridiques et opérationnels au service des projets transfrontaliers », 10 octobre 2013, Gênes	14
2.3.6 Frontière France-Allemagne-Luxembourg : « Les outils juridiques au service des projets transfrontaliers », 17 octobre 2013, Sarreguemines	14
2.3.7 Frontières France-Belgique et France-Royaume Uni : « Les outils juridiques au service des projets transfrontaliers - valeur ajoutée et pertinence », 29 octobre 2013, Lille	15
2.3.8 « Le rôle de l'échelon national pour l'appui à la coopération transfrontalière », 2 juillet 2013, Bruxelles, Plateforme de Budapest	15
2.3.9 « La coopération territoriale et le marché unique », 9 octobre 2013, atelier OPEN DAYS, Bruxelles, CECICN	15
2.3.10 Interventions dans des conférences et formations	16

SOMMAIRE (SUITE)

PARTIE 3 : STRATEGIES D'ENSEMBLE **18**

3.1 Appui technique à la redéfinition de la politique transfrontalière aux frontières françaises	18
3.2 Participation à l'Instance nationale de préparation de l'Accord de partenariat	18
3.3 Projet « Articulé la politique de cohésion, les dispositifs de gouvernance et les logiques territoriales transfrontalières »	19
3.4 Projet « Informer les acteurs locaux sur les montages opérationnels transfrontaliers pour 2014-2020 »	19
3.5 Mise en place d'une observation statistique coordonnée et transnationale des espaces transfrontaliers européens	20
3.6 Formation des acteurs publics	21

PARTIE 4 : ASSISTANCE AUX PORTEURS DE PROJETS **22**

4.1 GECT : Espace Mont-Blanc	22
4.2 GECT : Alpi Maritime-Mercantour	22
4.3 GLCT : Agglomération Urbaine du Doubs	22
4.4 Processus de capitalisation sur les projets de coopération transfrontalière	22
4.5 Elaboration d'un plan stratégique pour le développement durable du territoire transfrontalier de l'Arc jurassien	23
4.6 Actualisation des travaux du Groupe de travail parlementaire franco-belge, suites à donner	24
4.7 Préfiguration d'une maison transfrontalière Guyane-Brésil	25
4.8 Initiative transfrontalière de Développement Local (LOcal cross-Border Initiative – LOBI / UNCDF), phase 1	26

PARTIE 5 : ACTIVITÉS EUROPÉENNES ET INTERNATIONALES **26**

5.1 Participation au débat sur l'avenir de la coopération territoriale en Europe 2014-2020	26
5.1.1 Contributions et prises de position de la MOT	26
5.1.2 Révision du règlement européen relatif au GECT	28
5.2 Echanges d'expériences et de bonnes pratiques, capitalisation	28
5.2.1 La Plateforme des GECT du Comité des Régions	28
5.2.2 La Plateforme de Budapest	28
5.2.3 Le CESCO en Hongrie	28
5.2.4 Le réseau TEIN	28
5.2.5 Autres partenariats et rencontres	29
5.3 Représentation des intérêts des acteurs de la coopération transfrontalière	29
5.3.1 Le réseau CECICN	29
5.3.2 L'alliance stratégique avec l'ARFE	31
5.3.3 La Commission européenne	31
5.3.4 Le Parlement européen	32
5.3.5 Le Comité des Régions	32
5.3.6 Le Conseil de l'Europe	32
5.4 Coopération internationale	33

PRINCIPALES CONCLUSIONS **34**

ANNEXES **36**

Annexe 1 : Membres du conseil d'administration	36
Annexe 2 : Carte des adhérents de la MOT	38
Annexe 3 : Carte des GECT en Europe	39

Le réseau de la MOT rend hommage à Pierre Mauroy

C'est avec une grande tristesse que nous avons appris le décès de Pierre Mauroy en juin 2013. Il a été un grand artisan de la décentralisation, de la construction de l'Europe et de la coopération transfrontalière. Il a été également un grand président pour la Mission Opérationnelle Transfrontalière, qu'il a présidée entre 2001 et 2008 et accompagnée en tant que président d'honneur par la suite. Nous avons été honorés de travailler avec lui. Un grand personnage nous a quittés.

INTRODUCTION

≡ La Mission Opérationnelle Transfrontalière : un outil évolutif au service des porteurs de projets

Les origines et le fonctionnement

En avril 1997, à l'initiative de la DATAR et avec le soutien de la Caisse des Dépôts et du Ministère de l'Équipement, un Comité Interministériel d'Aménagement et de Développement du Territoire (CIADT) a créé la Mission Opérationnelle Transfrontalière sous la forme, dans un premier temps, d'une coordination interministérielle.

A partir de 1998, la MOT s'est positionnée comme une plateforme d'échanges pour les acteurs de la coopération. Elle est devenue une association chargée de mettre en réseau les porteurs de projets. Cette double légitimité de la MOT (comité de pilotage interministériel et association) lui permet de mettre en œuvre un dialogue permanent entre les autorités nationales et communautaires et les porteurs de projets locaux.



Evolution des statuts de la MOT

Contexte - la MOT et la réforme des GIP

Créée par un Comité Interministériel d'Aménagement et de Développement du Territoire (CIADT) en 1997 sous la forme d'une association loi 1901, la Mission Opérationnelle Transfrontalière constitue aujourd'hui une structure de gouvernance multi-niveaux au service de la coopération transfrontalière, associant niveaux locaux, régionaux et nationaux.

Le rapport parlementaire de juin 2010 issu de la mission Blanc-Keller-Sanchez-Schmid sur les questions transfrontalières, ainsi que les travaux interministériels réalisés depuis, ont confirmé la MOT dans sa vocation.

Afin de pouvoir mettre en œuvre ces préconisations dans les meilleures conditions, la MOT avait engagé en 2012 sa transformation en Groupement d'Intérêt Public (GIP). Ce changement de forme juridique s'appuyait sur la fusion des différents régimes de GIP opérée par la Loi « Warsmann » de mai 2011.

Abandon du projet de transformation de la MOT en GIP

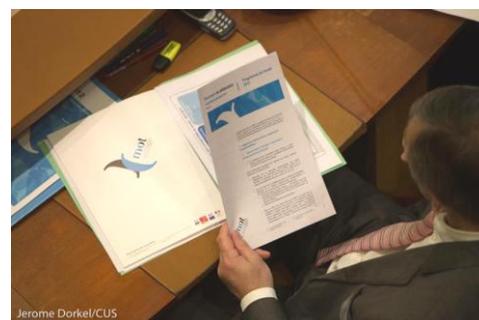
Le projet de transformation de la MOT en GIP, qui avait recueilli l'accord de la quasi-totalité de ses adhérents, et un soutien politique dont nous nous étions fait l'écho durant l'année 2013, ne sera pas poursuivi.

Une réflexion technique approfondie menée avec les services de l'Etat et de la Caisse des Dépôts a en effet contraint la MOT à remettre en question ce projet, qui se trouve présenter d'importants obstacles juridiques et administratifs pour le fonctionnement quotidien de la structure.

Poursuite des objectifs envisagés, par une révision des statuts de l'association

Néanmoins, les réflexions sur les objectifs et l'organisation de la MOT, qui ont été menées dans la perspective du GIP, restent pleinement d'actualité, et il est désormais envisagé de proposer aux membres de la MOT une révision des statuts, afin de les adapter au mieux à leurs besoins.

Un groupe de travail sera mis en place au second semestre 2014, auquel tous les adhérents seront conviés, pour travailler sur une nouvelle version des statuts qui intégrera les éléments envisagés dans le cadre du projet de GIP. Il sera l'occasion de réfléchir plus généralement sur les services et le programme triennal 2015-2017.



Rappel des principaux axes de travail

Appui aux acteurs de la coopération transfrontalière

- ≡ Mise en réseau, échanges, capitalisation, transfert de bonnes pratiques
- ≡ Information et diffusion de la connaissance
- ≡ Identification des besoins, remontée vers le niveau national
- ≡ Assistance opérationnelle

Aide à la définition et à la mise en œuvre de la politique transfrontalière aux différentes échelles

- ≡ Appui technique à la définition de la politique transfrontalière de la France
- ≡ Observation des territoires transfrontaliers

Ouverture européenne et internationale

- ≡ Echanges d'expériences et de bonnes pratiques, capitalisation
- ≡ Représentation des intérêts des acteurs de la coopération transfrontalière
- ≡ Coopération internationale

PARTIE 1 : VIE DE L'ASSOCIATION

1.1 Les instances

La **seizième assemblée générale** de la MOT a rassemblé, le 25 avril 2013 à Strasbourg à l'invitation de la Communauté Urbaine de Strasbourg, près de 120 personnes, élus et techniciens, membres ou partenaires de la MOT, pour échanger autour des projets et des activités de la MOT. Présidée par Michel Delebarre, l'assemblée générale a procédé au vote du programme de travail de l'année 2013¹.

Comme chaque année, l'assemblée générale a été précédée d'une conférence-débat sur le thème « 2014-2020 : pour une coopération transfrontalière au service des citoyens » (cf. 2.3.2).

Deux conseils d'administration se sont tenus les 25 avril et 12 novembre 2013, ainsi que **quatre bureaux** les 20 février, 25 avril, 11 septembre et 12 novembre 2013. La composition du bureau était la suivante :

- ≡ **Président** : Michel Delebarre, Ancien Ministre d'Etat, Sénateur-Maire de Dunkerque, Président de la Plateforme de suivi Europe 2020 du Comité des Régions, Président de la Communauté Urbaine de Dunkerque et du Syndicat Mixte de la Côte d'Opale
- ≡ **Vice-président** : Alain Lamassoure, Député européen
- ≡ **Vice-présidente** : Martine Aubry, Maire de Lille, Présidente de Lille Métropole Communauté Urbaine
- ≡ **Vice-président** : Joël Giraud, Député-maire de l'Argentières-la-Bessée, Vice-président de la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur
- ≡ **Vice-président** : Christian Dupessey, Maire d'Annemasse, Vice-président d'Annemasse Agglo
- ≡ **Vice-présidente** : Nawel Rafik-Elmrini, Conseillère Communautaire, Adjointe au Maire de Strasbourg, Communauté Urbaine de Strasbourg
- ≡ **Vice-président** : André Rossinot, Vice-Président du Pôle métropolitain du Sillon Lorrain, Maire de Nancy, Président de la Communauté Urbaine du Grand Nancy
- ≡ **Trésorier** : Frédéric Sabattier, Caisse des Dépôts
- ≡ **Secrétaire** : Michel Charrat, Président du Groupement transfrontalier européen
- ≡ **Observateur** : Charles Buttner, Président du Conseil Général du Haut Rhin
- ≡ **Observateur** : Marie-Thérèse Sanchez-Schmid, Députée européenne
- ≡ **Directeur Général** : Jean Peyrony

1.2 Les adhérents

A la fin de l'année 2013, l'Association compte 61 adhérents (voir la carte en annexe).

Quatre nouveaux organismes sont devenus membres en 2013 :

- ≡ Le GECT Alzette Belval,
- ≡ L'Eurodistrict Strasbourg-Ortenau,
- ≡ Le GLCT Grand Genève,
- ≡ Le Conseil Régional de Picardie.



¹ Le programme de travail 2013 et le programme de travail triennal 2012-2014 peuvent être consultés sur l'« Espace membres » du site Internet de la MOT www.espaces-transfrontaliers.eu

Un adhérent a quitté le réseau : la République de Bulgarie à qui il sera proposé de rejoindre la Plateforme de Budapest (cf. 5.2.2).

De nombreux contacts ont également été pris avec des adhérents potentiels.

1.3 Les travaux avec les partenaires fondateurs et les Ministères

1.3.1 Caisse des Dépôts

Le représentant de la Caisse des Dépôts (membre de droit de l'Association), également trésorier de la MOT, a participé étroitement aux décisions prises lors des instances et a été associé à une grande partie des actions de la MOT.



En 2013, le partenariat de la MOT avec la Caisse des Dépôts a porté sur :

- ≡ La poursuite de la démarche pilote visant à développer un dispositif d'accompagnement pour faciliter la reprise transfrontalière d'entreprises sur la frontière franco-allemande. La région frontalière entre la Sarre et la Lorraine a été identifiée comme site pilote, afin d'établir une approche transposable et adaptable à d'autres territoires frontaliers.

La démarche s'est articulée autour de deux ateliers : trouver l'entreprise à reprendre ou le repreneur potentiel (Atelier 1, réalisé en 2011), accompagner le nouvel acquéreur dans ses démarches (Atelier 2, réalisé en 2012). Un troisième événement, préparé en 2013, donnera lieu à une conférence européenne en 2014 sur le thème plus général de développement économique transfrontalier.

- ≡ De multiples échanges avec les Directions Régionales.
- ≡ La mise à disposition d'un bureau de passage de la MOT à Bruxelles dans les locaux de la représentation permanente de la Caisse des Dépôts auprès des institutions européennes (cf. 5.3).

1.3.2 Délégation interministérielle à l'Aménagement du Territoire et à l'Attractivité Régionale (DATAR)

La MOT a été en contact étroit avec la DATAR tout au long de l'année 2013 dans le cadre de ses instances, de manifestations ou de questions techniques.

En 2013, aux côtés de la DATAR :

- ≡ La MOT a participé au Conseil de l'Observatoire des Territoires, au groupe de travail technique « Observation statistique » et au séminaire de travail « Qualité de vie et territoires » de la DATAR, ainsi qu'à la réunion de préfiguration du « Comité stratégique transfrontalier sur l'observation », le 29 mai à Paris et à la première réunion du Comité stratégique le 17 juillet à Bruxelles (cf. 3.5).



- ≡ La MOT a apporté tout au long de l'année un appui technique à la redéfinition de la politique transfrontalière française et a activement participé à la préparation, en France, de la programmation 2014-2020, notamment dans le cadre de l'INPAP, l'Instance Nationale de Préparation de l'Accord de Partenariat (cf. 3.2).
- ≡ Elle a alimenté la DATAR en informations sur les besoins des territoires transfrontaliers et a transmis les opinions des membres de son réseau, par le biais de ses consultations et prises de position sur la politique de cohésion 2014-2020.
- ≡ La MOT est intervenue lors d'un atelier France-Hongrie organisé par la DATAR, le 20 février à Paris.
- ≡ Elle a co-organisé avec la DATAR et la FNAU le séminaire sur le thème « Pôles métropolitains et coopérations transfrontalières », le 19 mars à Metz (cf. 2.3.1).
- ≡ Elle a participé au séminaire « La capitalisation au service des projets et des programmes CTE : quelles avancées et quelles perspectives pour 2014-2020 ? », le 4 juin à Paris.

1.3.3 Ministère des Affaires étrangères

En 2013, le partenariat de la MOT avec le Ministère des Affaires étrangères, DAECT (Délégation à l'Action Extérieure des Collectivités Territoriales), a porté sur :

- ≡ un appui aux acteurs de la coopération transfrontalière,
- ≡ une poursuite de l'ouverture européenne et internationale des acteurs du transfrontalier aux frontières françaises.

La MOT a par ailleurs poursuivi son partenariat avec le Cabinet du Ministre délégué auprès du Ministre des Affaires étrangères, chargé des Affaires européennes. En avril, Michel Delebarre a rencontré le Ministre Thierry Repentin.

Les travaux avec le Cabinet ont notamment porté sur :

- ≡ la mise en réseau, les échanges, la capitalisation et le transfert de bonnes pratiques, ainsi que sur
- ≡ un appui aux acteurs de la coopération transfrontalière au service de la croissance et de l'emploi.

La MOT est amenée à travailler de plus en plus fréquemment avec l'Ambassadeur pour les commissions intergouvernementales, la coopération et les questions frontalières, associé aux instances de la MOT et à ses travaux. Ce travail concerne les différentes frontières en liaison avec les services centraux et les ambassades de France dans les pays voisins.

1.3.4 Ministère de l'Intérieur

En 2013, le partenariat de la MOT avec la DGCL (Direction Générale des Collectivités Locales) a porté sur le suivi de l'élaboration du nouveau règlement relatif au GECT n°1302/2013 (via notamment l'analyse des versions intermédiaires du règlement).

La DGCL a été associée à l'organisation du cycle de cinq séminaires d'information sur les outils juridiques des projets transfrontaliers (cf. 3.4).



La MOT :

- ≡ est intervenue en mars 2013 dans une réunion des SGAR afin de présenter la coopération transfrontalière,
- ≡ est intervenue lors de la séance de formation sur la coopération transfrontalière à destination des sous-préfets le 16 octobre 2013 à Lognes,
- ≡ a suivi la mise en œuvre du 3ème protocole additionnel à la Convention-cadre de Madrid (Groupement Euro-régional de Coopération) ouvert à la signature des Etats par le Conseil de l'Europe.

1.3.5 Contacts avec d'autres ministères

Dans le contexte des réflexions menées sur l'évolution de la structure, la MOT a pris contact avec plusieurs Ministres, et avec leurs services :

- ≡ le Ministre de l'Economie et des Finances,
- ≡ la Ministre de la Réforme de l'Etat, de la Décentralisation et de la Fonction publique,
- ≡ la Ministre de l'Ecologie, du Développement durable et de l'Energie,
- ≡ le Ministre délégué des Transports, de la Mer et de la Pêche,
- ≡ la Ministre de l'Egalité des territoires et du Logement,
- ≡ le Ministre des Outre-Mer,
- ≡ la Ministre de l'Enseignement supérieur et de la recherche,
- ≡ la Ministre de la Culture et de la Communication,
- ≡ la Ministre des Affaires sociales et de la Santé.

1.4 L'équipe technique

A la fin de l'année 2013, l'équipe technique est composée d'un directeur général, d'un secrétaire général, d'une responsable, de cinq chargés de mission et d'une assistante de direction. L'année 2013 a été marquée par le départ de Françoise Schneider-Français, responsable de l'expertise juridique, après 13 années passées à la MOT, le recrutement d'un contrat de professionnalisation (soutien à l'assistante de direction pour une durée d'un an) et celui d'un contrat à durée déterminée de 3 mois (chargé de mission sur le site Internet). 6 stages ont été effectués à la MOT tout au long de l'année 2013.



1.5 Création d'un logiciel pour la gestion des contacts

En 2013, la MOT a lancé le projet de mise en place d'un logiciel pour la gestion de ses contacts. Ce logiciel permettra de gérer efficacement l'ensemble des contacts de la MOT, de son réseau, et plus spécifiquement des adhérents (contacts, cotisations, services, etc.). Le nouvel logiciel sera opérationnel au premier semestre 2014.

PARTIE 2 : COMMUNICATION ET MISE EN RÉSEAU

2.1 Communication générale

Les outils de communication et de diffusion d'information de la MOT sont nombreux. L'année 2013 aura plus particulièrement été marquée par la refonte du site Internet www.espaces-transfrontaliers.eu animé par la MOT.

2.1.1 Newsletter « L'actualité transfrontalière »

La newsletter mensuelle « L'actualité transfrontalière » est publiée en français et en anglais, diffusée à plus de 6500 contacts en Europe. Elle donne une vision des faits marquants de la coopération sur les frontières françaises ; elle met en avant des projets et enjeux locaux (avec une attention particulière portée aux adhérents) et informe sur les activités de la MOT et les actualités européennes.

En 2013, la MOT a publié dix newsletters. Dans le cadre de la refonte du site Internet (voir ci-dessous), la newsletter électronique envoyée par mail a évolué graphiquement, permettant une connexion directe avec les actualités en ligne sur le site.

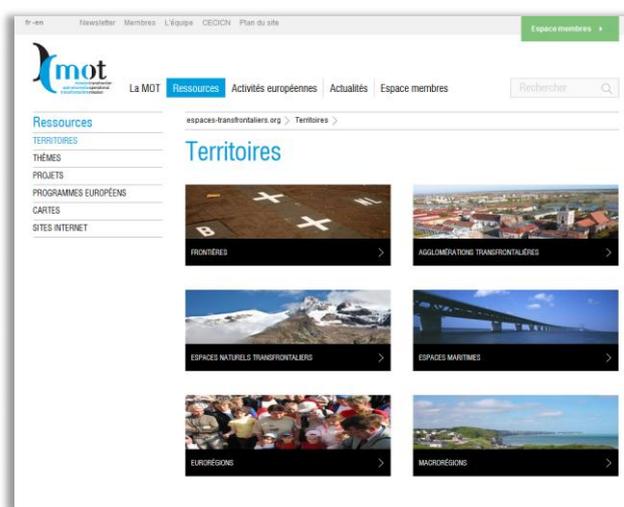
2.1.2 Nouveau site Internet

Après une refonte complète, la MOT a mis en ligne en novembre 2013 une nouvelle version de son site Internet, incluant une version française (www.espaces-transfrontaliers.eu) et une version anglaise (www.cross-border-territories.eu).

Avec un design renouvelé et des contenus densifiés, le site se présente comme un centre de ressources unique sur la coopération transfrontalière en France et en Europe. Il a pour vocation d'être « un outil » au service des territoires transfrontaliers et des acteurs de la coopération.

Il se compose des rubriques suivantes :

- ≡ **Les Actualités** : pour s'informer des événements et des actualités de la coopération transfrontalière.
- ≡ **La MOT** : pour comprendre la structure, connaître le réseau, explorer les travaux, les partenariats, les séminaires de la MOT, etc.

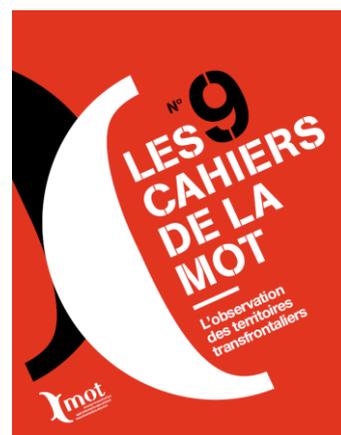


- ≡ **Ressources** : le centre de ressources a été intégralement mis à jour avec notamment : 175 frontières et territoires transfrontaliers présentés, 27 thèmes² de la coopération analysés de manière approfondie, une base de données de 450 projets transfrontaliers, un fonds cartographique de 130 cartes, et toutes les informations et documents clés des programmes européens impliquant les frontières françaises.
- ≡ **Les activités européennes** : les prises de position et projets européens de la MOT, ainsi que les réseaux tels que la CECICN ou la Plateforme de Budapest (cf. partie 5).
- ≡ **L'Espace membres** (voir plus bas).

Sur toute l'année 2013, les statistiques de consultation du site correspondent à une moyenne journalière de 130 visites.

2.1.3 Cahier sur l'observation statistique transfrontalière

Faisant suite aux différents travaux menés à la demande de la DATAR sur le thème de l'observation statistique transfrontalière, au séminaire organisé à Nancy en décembre 2012, et au processus européen lancé par la DATAR, la MOT a publié un cahier consacré à ce sujet. Ce neuvième numéro comprend des éléments de cadrage, un historique des démarches d'observations sur les frontières françaises, les points de vue d'administrations nationales (France, Luxembourg) ainsi que les expériences d'observation statistique menées par quatre agglomérations transfrontalières (Lille, Genève, Strasbourg et Région Øresund). Le cahier comprend également une version anglaise afin d'élargir sa diffusion au niveau européen.



2.2 Les services et ressources dédiés aux adhérents

2.2.1 Espace membres et ressources dédiées

Le site Internet de la MOT propose un espace réservé aux membres du réseau, avec :

- ≡ Les documents des instances et les consultations du réseau.
- ≡ Un fonds juridique actualisé couvrant l'ensemble des frontières françaises : analyses du cadre légal de la coopération pour chaque frontière française, fiches « outils » (GECT, GEC, GLCT, association, convention, GEIE, consorcio, SEML), textes juridiques de la coopération.
- ≡ Une large base de données d'articles de presse traitant du transfrontalier : près de 6000 articles issus de la presse spécialisée, nationale et presse quotidienne régionale, alimentent (chiffres à la fin de 2013) une base de données

The screenshot shows the MOT website interface. At the top, there is a navigation bar with links for 'fr-en', 'Newsletter', 'Membres', 'L'équipe', 'CECICN', and 'Plan du site'. A search bar is located on the right. Below the navigation bar, the 'Espace membres' section is highlighted in green. The main content area displays a list of resources under the heading 'Ressources juridiques et autres', including 'Outils juridiques', 'Cadre légal sur les frontières françaises', 'Textes juridiques', 'Sites juridiques', 'Autres ressources', 'REVUES DE PRESSE', and 'LES SERVICES ET PRESTATIONS'. A small image of an open book is visible on the right side of the page.

² Emploi, Développement économique, Transports, Education/formation/langues, Santé, Inclusion sociale, Energies, Environnement/ressources/déchets, Changement climatique/gestion et prévention des risques, Recherche et innovation, Culture, Tourisme, Sport, Sécurité/police, TIC/télécommunications/services postaux, Agglomérations, Espaces naturels et ruraux, Coopération maritime, Fleuves et rivières, Services publics, Aménagement et équipement transfrontalier, Urbanisme, habitat et foncier, Métiers de la coopération transfrontalière, Observation, Outils juridiques, Gouvernance transfrontalière.

consultable par un moteur permettant des recherches par thèmes, frontières, territoires, magazines, etc.

Les revues de presse sont également diffusées par mail aux adhérents, une à deux fois par mois. De plus, des communiqués et informations ciblées sont régulièrement envoyés au réseau.

Plus largement, tout au long de l'année, l'équipe de la MOT s'est tenue à la disposition de ses adhérents et partenaires, et plus généralement de toute personne qui en a fait la demande (chercheurs, étudiants ou cabinets d'études), afin d'informer et diffuser de l'information sur la coopération transfrontalière.

2.2.2 Plateforme des techniciens »

La Plateforme des techniciens du 25 avril 2013 a réuni les membres de la MOT pour des discussions sur les activités de réseau en relation aux priorités de chacun, afin de faire le point sur les initiatives de l'année passées et les pistes de travail commun.

Un point sur les actualités européennes et nationales a notamment permis de mettre en rapport les thématiques d'intérêt des participants avec les objectifs de la programmation européenne 2014-2020.

Enfin, trois groupes de discussions ont été organisés : préparation de l'évènement 2014 sur le développement économique ; discussions thématiques sur l'énergie, et sur les besoins de compétences et de formation des acteurs.

2.2.3 Groupe de travail « Energies renouvelables »

Les membres du réseau de la MOT ont entamé un processus de réflexion et d'échange depuis mai 2012 au sein d'un Groupe de travail sur la coopération transfrontalière en matière d'énergies renouvelables.

Après une première phase d'identification des projets de coopération aux frontières françaises, le travail a permis de cerner les enjeux transfrontaliers et de définir plus précisément des domaines de coopération possibles, en matière d'énergie. En phase avec l'actualité des programmations européennes et nationales, les participants ont confronté leurs démarches de programmation territoriale concernant ce thème.

Les contacts avec les acteurs de niveau national et européen ont été renforcés (DATAR, Commission européenne, Ministère de l'Ecologie, ADEME, Office franco-allemand pour les énergies renouvelables etc.).

2.2.4 Service « bon-à-tirer »

Le « bon-à-tirer » d'une journée de travail est un service aux membres du réseau introduit en 2011. Il permet aux adhérents (personnes morales) situés aux frontières françaises qui le souhaitent de bénéficier d'une journée de travail annuelle de l'équipe technique de la MOT. Différents types de conseils peuvent être dispensés : l'intervention dans le cadre de manifestations, un soutien technique au montage de projets etc. En 2013, la MOT a notamment travaillé sur les outils juridiques du GECT, du GLCT



et du GEC à la frontière franco-suisse et franco-belge. Elle a animé une table ronde à la frontière France-Belgique-Luxembourg, est intervenue lors d'un évènement du programme France-Wallonie-Flandre ainsi qu'à la frontière franco-allemande, a organisé un atelier sur la gestion de l'eau en transfrontalier à la frontière franco-allemande (cf. 2.3.10) et a participé à plusieurs réflexions sur la coopération transfrontalière à la frontière franco-espagnole. 59 adhérents étaient éligibles à ce service en 2013 avec 63 bons-à-tirer émis (les nouveaux adhérents reçoivent deux bons-à-tirer la première année de leur adhésion). La MOT a reçu 16 demandes de « bon-à-tirer », dont 8 ont été réalisées et 8 ne se sont pas concrétisées.

2.2.5 Centre de documentation

La mise en place d'un centre de documentation spécialisé sur la coopération transfrontalière sur les frontières françaises s'est poursuivie tout au long de l'année 2013. La documentation, papier et électronique, s'organise selon trois pôles : « Territoires », « Thèmes » et « Europe ».

A la fin de l'année 2013, la base de données documentaire compte environ 3000 documents. Certains thèmes restent encore à traiter.

En 2013, la MOT a lancé le projet d'acquisition d'un logiciel documentaire qui permettra notamment de mettre en ligne la base de données (références et documents) sur le site Internet de la MOT :

- ≡ En accès grand public : la consultation du moteur de recherche et des références.
- ≡ En accès réservé (les membres du réseau et les étudiants et chercheurs sur demande) : l'accès aux documents électroniques.

La mise en ligne du centre de documentation se fera en 2014.

Le centre de documentation « physique » est pour sa part déjà accessible aux adhérents et financeurs de la MOT, aux services de l'Etat, aux étudiants et aux chercheurs, à la MOT sur rendez-vous.

2.3 Conférences et séminaires

2.3.1 « Pôles métropolitains et coopérations transfrontalières », 19 mars 2013, Metz, MOT/FNAU/DATAR

Le réseau des pôles métropolitains, la MOT, la DATAR et la FNAU, accueillis par Metz Métropole le 19 mars 2013, ont consacré un séminaire aux « Pôles métropolitains et coopérations transfrontalières ». A partir de l'expérience du Sillon Lorrain et de la Grande Région, il a permis d'illustrer les enjeux métropolitains transfrontaliers : échelles de coopération ; thèmes de coopération ; outils de gouvernance. Les Etats ont pu présenter leurs politiques de soutien - en particulier l'Allemagne, avec les projets pilotes MORO et le réseau IMeG des régions métropolitaines transfrontalières – et envisager des synergies sur les frontières communes,



avec l'appui de la politique de cohésion 2014-2020. Il a rassemblé une centaine de participants.

Pour plus d'informations : www.poles-metropolitains.fr

2.3.2 « 2014-2020 : pour une coopération transfrontalière au service des citoyens », 24 avril 2013, Strasbourg, MOT

La conférence-débat du 24 avril 2013 à Strasbourg, placée sous le signe de l'année européenne du citoyen et des 50 ans du traité de l'Elysée, a rassemblé une centaine de participants autour du thème « 2014-2020 : pour une coopération transfrontalière au service des citoyens ». Les participants, élus et représentants des espaces transfrontaliers, de la Commission européenne et du Parlement européen, ont affirmé le besoin de renforcer la cohésion des territoires et de valoriser la coopération transfrontalière dans une approche « citoyenne », s'adressant directement aux populations locales. Comme l'a souligné Jacques Bigot, président de la Communauté urbaine de Strasbourg, en ouverture : « le sujet du transfrontalier fait face aujourd'hui à des enjeux de taille. Or nous savons, dans nos régions frontalières que l'avenir de nos territoires passe justement par plus d'Europe et plus de coopération ». Dans ce contexte, le rôle de la MOT en termes de lobbying, de mise en réseau et de démarches européennes fédérant les territoires a été mis en avant.

Plus d'information et les actes de la conférence-débat :

www.espaces-transfrontaliers.org/la-mot/evenements-et-groupes-de-travail



2.3.3 Frontière France-Espagne-Andorre : « Les outils juridiques au service des projets transfrontaliers », 16 septembre 2013, Toulouse

Près de 70 praticiens français, espagnols et andorrans ont participé à ce premier séminaire d'un cycle de cinq événements organisés par la MOT (avec le soutien financier du programme Europ'Act).

L'objectif était de sensibiliser et d'informer les acteurs locaux de la coopération transfrontalière sur les outils disponibles : convention de coopération transfrontalière, association, GEIE, consorcio, GECT. L'événement a également encouragé l'échange des bonnes pratiques sur l'utilisation des outils.

Après une ouverture par la Région Midi-Pyrénées, qui hébergeait le séminaire, et une présentation des outils juridiques réalisée par la MOT, les participants ont partagé leurs expériences lors de deux ateliers. Le premier, dédié aux outils pour les investissements opérationnels et les services transfrontaliers, a été illustré par les exemples du GECT de l'Hôpital de Cerdagne et du GEIE Bihartean (chambre de commerce et d'industrie transfrontalière). Le second atelier, dédié aux outils pour la gouvernance et le développement des territoires (avec les exemples du GEIE de l'Eurocité Basque et du Consorcio de la Communauté de Travail des Pyrénées) a mis en avant la question du temps du projet et de l'impulsion politique.

Plus d'informations : www.france-espagne-andorre.seminaire-mot.eu/fr/



2.3.4 Frontière France-Suisse : « Les outils juridiques au service des projets transfrontaliers », 3 octobre 2013, Annemasse

Le deuxième séminaire a concerné la frontière franco-suisse. Hébergé par Annemasse Agglo, il a réuni une cinquantaine de participants. La première table ronde a porté sur les raisons du choix de l'outil juridique pour porter un projet transfrontalier, la valeur ajoutée de l'outil choisi, les facteurs de réussite et les limites du montage mis en œuvre. Trois exemples ont illustré les échanges : le GLCT du Grand Genève, le GLCT Transports Publics Transfrontaliers, l'Association internationale des Portes du Soleil. La seconde table ronde, consacrée au cycle de vie des projets transfrontaliers, a été illustrée de quatre exemples : l'Agglomération Urbaine du Doubs, le projet de Parc naturel régional transfrontalier du Doubs, l'Espace Mont-Blanc et la Conférence TransJurassienne.

Plus d'informations : www.france-suisse.seminaire-mot.eu/fr/



2.3.5 Frontière France-Italie : « Les outils juridiques et opérationnels au service des projets transfrontaliers », 10 octobre 2013, Gênes

Environ 120 praticiens français et italiens ont participé au séminaire franco-italien sur les outils juridiques, organisé le 10 octobre 2013 à Gênes, avec un appui de la Région Ligurie.

Lors de la première table ronde, différents montages juridiques ont été présentés à l'exemple du GECT du Parc marin international des Bouches de Bonifacio, du GECT du Parc européen Alpi Marittime-Mercantour, de la Conférence des Alpes franco-italiennes (CAFI), et de la coopération entre la Ville de Gênes et la Métropole Nice Côte d'Azur.

La deuxième table ronde a permis d'échanger sur les outils de développement territorial intégré 2014-2020, et sur le bilan et les perspectives des PIT (plans intégrés transfrontaliers).

Plus d'informations : www.france-italie.seminaire-mot.eu/



2.3.6 Frontière France-Allemagne-Luxembourg : « Les outils juridiques au service des projets transfrontaliers », 17 octobre 2013, Sarreguemines

Plus de 50 praticiens ont participé à ce séminaire organisé par la MOT à la Communauté d'Agglomération Sarreguemines Confluences.

La première table ronde a porté sur les outils juridiques au service des projets transfrontaliers, et les différents montages ont été illustrés par des coopérations existantes sur cette frontière, comme le GECT Eurodistrict SaarMoselle, l'association de l'Eurodistrict Trinational de Bâle, l'Euro-institut (GLCT) et le bateau-pompe sur le Rhin, géré par le GLCT Europa 1. Les discussions de la deuxième table ronde ont porté sur le cycle de vie des projets transfrontaliers. D'autres exemples ont alimenté les débats, tels que le GECT Alzette-Belval, le GIP Interreg Saarland-Moselle-Lorraine-Westpfalz et la Région Métropolitaine Trinationale du Rhin supérieur.

Plus d'informations : www.france-allemande-luxembourg.seminaire-mot.eu/fr/



2.3.7 Frontière France-Belgique et France-Royaume Uni : « Les outils juridiques au service des projets transfrontaliers – valeur ajoutée et pertinence », 29 octobre 2013, Lille

Le séminaire sur les outils juridiques aux frontières France-Belgique et France-Royaume Uni a été organisé au Conseil Régional Nord-Pas de Calais. Il a rassemblé près de 70 acteurs français, belges et anglais de la coopération transfrontalière.

Après une présentation comparative des outils disponibles sur les frontières franco-belge et franco-britannique, des exemples concrets ont été présentés : le GECT Eurométropole Lille-Kortrijk-Tournai, le GECT West-Vlaanderen-Flandre-Dunkerque-Côte d'Opale, le GEIE Euro 3, le Parc Naturel Transfrontalier du Hainaut, l'accord de partenariat entre le Conseil Général du Pas-de-Calais et le Kent County Council et les partenariats de Wallonie-Bruxelles International.

En clôture du séminaire, la MOT a présenté des bonnes pratiques sur d'autres frontières, les perspectives pour 2014-2020, et les opportunités d'utilisation des outils de développement territorial intégré (investissements territoriaux intégrés et développement local).

Plus d'informations : <http://france-belgique-royaume-uni.seminaire-mot.eu/fr/>



2.3.8 « Le rôle de l'échelon national dans l'appui à la coopération transfrontalière », 2 juillet 2013, Bruxelles, Plateforme de Budapest

La Plateforme de Budapest a organisé, le 2 juillet 2013 au siège de l'Union Benelux à Bruxelles, un séminaire portant sur le rôle de l'échelon national dans l'appui à la coopération transfrontalière.

Ce premier événement public depuis la création de la Plateforme de Budapest en 2010 a permis aux participants de mieux connaître l'expérience de quatre pays (Allemagne, France, Hongrie, Pays-Bas) et d'entendre le point de vue de la Commission européenne, qui a souligné que l'approche territoriale doit être portée au niveau politique et que les Etats-membres doivent travailler sur la mise en cohérence de la planification de leurs régions frontalières avec leurs voisins. Des représentants du Conseil de l'Europe, du Comité des Régions et d'autres pays européens (Slovénie, Pologne, Belgique, Luxembourg, Croatie) ont également participé au débat.

Plus d'informations : www.espaces-transfrontaliers.org/actualites/news/news/show/seminaire-de-la-plateforme-de-budapest/



2.3.9 « La coopération territoriale et le marché unique », 9 octobre 2013, atelier OPEN DAYS, Bruxelles, CECICN

La CECICN (Conférence Européenne des Réseaux de Villes Transfrontalières et Interrégionales) a organisé le 9 octobre 2013 un atelier lors de la 11ème édition des OPEN DAYS, sur le thème : « Coopération territoriale et marché unique : comment créer une valeur ajoutée pour les citoyens dans les territoires transfrontaliers et les réseaux interrégionaux ». Réunissant plus de 230 personnes, il a été présidé par Bernard Soulage, Vice-président de la Région Rhône-Alpes, et modéré par Jean Peyrony. Les représentants de l'Union des villes baltiques (UBC), de l'Eurodistrict



REGIO PAMINA et du Réseau ibérique de villes transfrontalières (RIET) ont illustré trois exemples de coopération territoriale contribuant au marché unique. Il a été conclu par Olivier Girard du Cabinet du Commissaire Michel Barnier, qui a pu souligner « qu'en termes de coopération, les territoires transfrontaliers et leurs projets pilotes doivent être des laboratoires du marché intérieur ».

Plus d'informations : www.espaces-transfrontaliers.org/la-mot/evenements-et-groupes-de-travail

2.3.10 Interventions dans des conférences et formations

L'équipe de la MOT est très régulièrement sollicitée pour participer à des conférences, séminaires et formations. Elle intervient comme expert de référence pour mettre en lumière les enjeux de la coopération transfrontalière, présenter ses travaux ou traiter de thématiques spécifiques.

Séminaire Aquaterritorial

La MOT a par exemple animé un séminaire sur le thème de la « Gestion des eaux transfrontalières » dans le cadre de la 1ère édition d'« Aquaterritorial - territoires et usages de l'eau », qui a eu lieu les 25 et 26 septembre 2013, à Mulhouse. Les intervenants ont pu présenter leurs expériences menées sur les frontières franco-allemande et franco-suisse. Un panorama des programmes européens permettant de soutenir des projets dans le domaine de l'eau a également été présenté.

Autres interventions effectuées par la MOT en 2013 :

Titre de l'événement	Date	Organisateur/Lieu	Objet de l'intervention de la MOT
Colloque interdisciplinaire « Les Frontières ont – elles encore du sens ? »	25 et 26 janvier 2013	ICM (l'Institut Catholique de la Méditerranée), Marseille	Intervention sur « Frontières et cohésion territoriale »
Séminaire politique de cohésion européenne 2014-2020	8 février	Euro Institut Catalan, Perpignan	La Coopération Territoriale Européenne dans les perspectives 2014-2020
Atelier France-Hongrie	20 février 2013	DATAR, Paris	Présentation de la MOT et de l'observation statistique transfrontalière
Réunion des SGAR	13 mars 2013	DATAR, Paris	Présentation de la MOT
Séminaire COTER sur la coopération territoriale européenne comme moteur du développement régional	19 avril 2013	Comité des Régions, Porto (Portugal)	Intervention sur la coopération transfrontalière et le développement régional
Atelier à destination des correspondants internationaux de Pôle emploi en régions transfrontalières	29 avril 2013	Pôle Emploi Direction générale, Paris	Intervention sur les travaux menés par la MOT pour Pôle emploi et point d'actualité sur les perspectives programmatiques 2014-2020
Rendez-vous européens de Strasbourg : « Strasbourg, de la métropole transfrontalière à l'Eurométropole binationale »	22 mai 2013	Pôle européen d'administration publique / Communauté Urbaine de Strasbourg, Strasbourg	Intervention à la table ronde « Strasbourg, de la coopération transfrontalière à l'Eurométropole binationale »
Conférence sur l'innovation en transfrontalier, dans le cadre du	28 mai 2013	« Condition publique », Roubaix	Intervention sur l'innovation en transfrontalier

projet TANDEM			
Assemblée Générale du CЕСCI (Central European Service for Cross-border Initiatives)	30 mai 2013	CЕСCI, Esztergom (Hongrie)	Intervention sur l'observation transfrontalière
Délégation d'Amérique latine – visite d'étude	31 mai 2013	ARFE, Paris	Présentation des activités de la MOT
Conférence-débat de clôture des « 20 ans de l'AGAPE »	14 juin 2013	AGAPE, Longlaville	Animation de la table ronde « Aménager le territoire en transfrontalier »
SwissLAB_2013	21-22 juin 2013	La Chaux-de-Fonds (Suisse)	Intervention sur l'étude Arc jurassien et contribution au débat sur l'analyse territoriale transfrontalière
Atelier « Regions and Innovation: Collaborating Across Borders » (Régions et innovation: coopérer en transfrontalier)	17 septembre 2013	OCDE, Paris	Intervention sur la gouvernance transfrontalière
Réunion sur la coopération transfrontalière	23 septembre 2013	Direction régionale de Lille, Caisse des Dépôts, Lille	Présentation de la MOT
Première journée professionnelle du réseau ACTION (Accroître les Compétences Transfrontalières et Interculturelles des Organisations) Saar Lorraine	24 septembre 2013	Réseau ACTION, Forbach	Présentation du contexte du développement économique des régions frontalières : de la concurrence à la coopération
Événement annuel du programme Interreg IV France-Wallonie-Vlaanderen	8 octobre 2013	Programme Interreg IV France-Wallonie-Vlaanderen, Mons (Belgique)	Animation d'un atelier « gestion du territoire et environnement » et présentation des enseignements tirés des projets
Séance de formation sur la coopération transfrontalière à destination des sous-préfets IBA Basel Congrès « Cross Border Planning and Cooperation – Planification urbaine et régionale au-delà des frontières »	16 octobre 2013	Ministère de l'Intérieur, Lognes	Le cadre de la coopération transfrontalière
Rencontres Brésil-Guyane-Suriname	18 octobre 2013	IBA Basel, Bâle (Suisse)	Intervention sur les outils de la coopération régionale
« Capacity building et coopération transfrontalière : un tandem qui a de l'avenir! », manifestation à l'occasion du 20^{ème} anniversaire de l'Euro-Institut	18 octobre 2013	CCI Guyane, le SEBRAE et la KKF (CCI du Suriname), Macapa (Brésil)	Présentation des premiers résultats de l'étude de préfiguration d'une maison transfrontalière France-Brésil
Forum transfrontalier « Quelle communication institutionnelle autour de la frontière ? », intervention de clôture	21 octobre 2013	Euro-Institut, Kehl (Allemagne)	La vision de la MOT sur les enjeux de la coopération
Forum transfrontalier « Quelle communication institutionnelle autour de la frontière ? », intervention de clôture	24 octobre 2013	Besançon	Intervention sur la place de la société civile et des habitants dans le projet de territoire Arc jurassien
Cours au master stratégies urbaines	4 novembre 2013	IEP de Paris, Paris	Intervention sur le fait transfrontalier les enjeux de la coopération transfrontalière
Rencontres « Amériques latines, Caraïbes, Europe de la coopération »	27 au 29 novembre 2013	Université des Antilles et de la Guyane – Pôle Martinique, TEIN / MOT / ARFE / DG REGIO, Schoelcher (Martinique)	La vision de la MOT sur les enjeux de la coopération
Séminaire IHEDATE thématique « Problèmes transfrontaliers sur le franco-genevois »	6 décembre 2013	IHEDATE, Paris	Les agglomérations transfrontalières en France et en Europe
Conférence-débat « La coopération décentralisée transfrontalière dans le domaine de l'eau » dans le cadre de l'Assemblée Générale	6 décembre 2013	Académie de l'Eau, Paris	Intervention sur la coopération transfrontalière pour l'eau

PARTIE 3 : STRATEGIES D'ENSEMBLE

3.1 Appui technique à la redéfinition de la politique transfrontalière aux frontières françaises

En 2013, la MOT a apporté un appui technique à la redéfinition de la politique transfrontalière française, principalement dans le processus de programmation 2014-2020.

La MOT a alimenté la DATAR en informations sur les besoins des territoires transfrontaliers et a transmis les opinions des membres de son réseau, par le biais de ses consultations et la contribution à l'élaboration de l'Accord de Partenariat en janvier 2013 (cf. 5.1.1). La MOT a également participé aux groupes de travail organisés par la DATAR en vue du démarrage du processus 2014-2020 ; elle fait partie de l'Instance nationale de préparation de l'Accord de Partenariat dans le collège « Société civile » (cf. 3.2).

La MOT est par ailleurs intervenue aux côtés de son président Michel Delebarre lors de la réunion du groupe d'étude sur les zones transfrontalières de l'Assemblée nationale, présidé par Philip Cordery, le 4 décembre 2013 à Paris. Interrogée par les différents députés présents, elle a apporté des éléments techniques aux interrogations des députés.

3.2 Participation à l'Instance nationale de préparation de l'Accord de partenariat

En 2013, la MOT a participé aux séminaires de concertation pour l'élaboration de l'Accord de Partenariat. Elle est intervenue pour défendre les intérêts des territoires transfrontaliers et souligner l'importance de financer des projets de coopération dans le cadre de la politique de cohésion 2014-2020. Elle a notamment été présente dans les séminaires suivants :

- ≡ Développement territorial intégré, le 20 mars 2013, à Paris
- ≡ OT 6 – Environnement et développement durable, le 25 mars 2013, à Paris
- ≡ Interrégional (Montagne/Littoral/Fleuves), le 26 mars 2013, à Paris
- ≡ Ingénierie financière, le 29 mars 2013, à Paris
- ≡ OT 8 – Emploi, le 2 avril 2013, à Paris
- ≡ OT 5 – Changement climatique, le 3 avril 2013, à Paris
- ≡ OT 9 – Inclusion sociale et pauvreté, le 4 avril 2013, à Paris
- ≡ Territoires urbains, le 5 avril 2013, à Paris
- ≡ Coopération territoriale européenne, le 8 avril 2013, à Paris
- ≡ OT 10 – Education, le 10 avril 2013, à Paris
- ≡ Territoires ruraux, le 11 avril 2013, à Paris
- ≡ RUP, le 12 avril 2013, à Paris



- ≡ OT 3 – PME, le 15 avril 2013, à Paris
- ≡ OT 1 – Recherche/innovation, le 17 avril 2013, à Paris
- ≡ OT 4 – Economie bas carbone, le 18 avril 2013, à Paris
- ≡ Economie maritime, le 15 mai 2013, à Paris
- ≡ Coopération territoriale européenne, le 8 avril 2013, à Paris
- ≡ Réunion générale de l'INPAP, le 4 juin 2013, à Paris
- ≡ Séminaire de restitution de la concertation nationale, le 9 juillet 2013, à Tours
- ≡ Première version de l'Accord de Partenariat, le 18 juillet 2013, à Paris
- ≡ Deuxième version de l'Accord de Partenariat, le 10 octobre 2013, à Paris

3.3 Projet « Articuler la politique de cohésion, les dispositifs de gouvernance et les logiques territoriales transfrontalières »

La MOT a bénéficié d'une subvention du programme national d'assistance technique EUROP'ACT 2007-2013 afin de réaliser un guide méthodologique « Articuler la politique de cohésion, les dispositifs de gouvernance et les logiques territoriales transfrontalières ».

Ce travail s'inscrit dans le contexte de l'élaboration du cadre de la politique de cohésion 2014-2020 et de définition de la politique transfrontalière française. Les conclusions de ce travail sont destinées aux collectivités territoriales, aux services de l'Etat, aux instances des programmes et aux acteurs de la coopération transfrontalière. Elles ont vocation à contribuer à l'amélioration de ce dispositif aux frontières françaises.

Initié en juin 2011, le projet a été finalisé en 2012 et s'est déroulé en trois phases : la proposition de ressources méthodologiques (août 2011-février 2012), l'expérimentation du cadre méthodologique à la frontière franco-italienne (février-juin 2012), l'élaboration du guide méthodologique (juillet-novembre 2012).

En 2013, la MOT a continué la valorisation du guide méthodologique auprès de son réseau, des acteurs nationaux, des Etats voisins et des partenaires européens. Le guide méthodologique est disponible sur le site Internet de la MOT. Plus d'informations : www.espaces-transfrontaliers.eu



Ce projet a été cofinancé par l'Union Européenne dans le cadre du programme Europ'Act. L'Europe s'engage en France avec le Fonds européen de développement régional.

3.4 Projet « Informer les acteurs locaux sur les montages opérationnels transfrontaliers pour 2014-2020 »

En mai 2012, la MOT a déposé, auprès du programme national d'assistance technique EUROP'ACT 2007-2013, une demande de subvention pour un projet de sensibilisation des acteurs de la coopération aux montages juridiques et opérationnels des projets transfrontaliers. Le projet a été approuvé en juin 2012 pour une mise en œuvre entre octobre 2012 et décembre 2013.

Cette initiative visait en premier lieu à informer les acteurs locaux de la coopération transfrontalière sur les outils disponibles, ainsi que sur la méthodologie de choix et de développement des outils de coopération.

L'objectif était de permettre l'échange d'expériences et de bonnes pratiques entre les acteurs du transfrontalier de part et d'autre des frontières françaises.

En complément, la MOT a apporté un éclairage sur l'outil GECT et sur les opportunités offertes par les nouveaux règlements 2014-2020 de la politique de cohésion (opérations de développement local, investissements territoriaux intégrés).

Dans le cadre du projet, la MOT a organisé cinq séminaires d'information sur les outils juridiques au service des projets transfrontaliers, chacun étant dédié à une ou deux frontières françaises.

Le message fort de ces rencontres a été de souligner que le choix des outils juridiques doit avant tout découler de la dynamique de projet (les stratégies des partenaires et les stratégies transfrontalières, les moyens dédiés, le contenu concret du projet, les actions envisagées). Ainsi, la structuration juridique s'inscrit dans le cycle de vie des projets transfrontaliers et elle accompagne généralement la maturation et la pérennisation des initiatives de coopération.

Un site Internet dédié à chaque séminaire a été créé, comportant l'ensemble des informations et documents à télécharger (cf. 2.3.4 à 2.3.9).

Afin de synthétiser les enseignements les plus importants du projet, la MOT a réalisé un guide final intitulé « Cadre juridique de la coopération transfrontalière. Outils juridiques au service des projets transfrontaliers », qui vise à aider les praticiens de la coopération dans le choix de la forme juridique la plus adaptée à leurs besoins. Ce document est disponible en six langues : français, anglais, allemand, italien, espagnol, néerlandais. Le guide vise à présenter de manière synthétique les principaux outils juridiques pouvant être utilisés pour le montage de projets transfrontaliers aux frontières françaises. Il contient une série de fiches qui présentent pour chaque outil : sa définition, son fondement juridique, ses champs d'utilisation, les principaux avantages et limites.

Chaque outil est illustré par deux exemples de structures créées sur les frontières françaises et ayant été présentées lors des cinq séminaires d'information. Ce guide présente également les principales étapes à passer dans le choix d'un outil juridique, ainsi qu'un tableau de synthèse des différents outils. Plus d'informations et document à télécharger : www.espaces-transfrontaliers.org/activites-europeennes/projets-europeens-de-la-mot



Ce projet a été cofinancé par l'Union Européenne dans le cadre du programme Europ'Act. L'Europe s'engage en France avec le Fonds européen de développement régional.

3.5 Mise en place d'une observation statistique coordonnée et transnationale des espaces transfrontaliers européens

A la suite d'une étude exploratoire, la DATAR, la MOT et la FNAU ont organisé le premier séminaire européen consacré à l'observation des territoires transfrontaliers, le 10 décembre 2012 à Nancy. Ce séminaire s'est conclu par un accord entre les Etats représentés affirmant la nécessité de coordonner les démarches d'observation statistique des territoires frontaliers.

Sur cette lancée, la DATAR a décidé de poursuivre sa collaboration avec les pays frontaliers de la France et de mettre en place une observation

statistique coordonnée et transnationale des espaces transfrontaliers européens.

En 2013, deux réunions de préfiguration d'un comité stratégique transfrontalier ont permis aux pays participants de réaffirmer leur adhésion à cette démarche commune. Cette démarche, encore embryonnaire, doit se poursuivre en 2014 (cf. 1.3.2).



3.6 Formation des acteurs publics

Les rencontres avec les représentants des associations de collectivités (ADF, ARF, etc.) ainsi que des organismes de formation des personnels de la fonction publique (ENA, etc.) se sont renforcées. La participation de la MOT aux initiatives du Pôle Européen d'Administration Publique (Strasbourg) permet une meilleure coordination des actions. Par exemple, la MOT est désormais régulièrement invité à intervenir aux rendez-vous européens annuels de Strasbourg, au Journées des Fonds européens ou encore dans le cadre des formations de l'INET.

La coopération avec le CNFPT est plus ancienne. Plusieurs réunions de travail en 2013 ont permis de définir les axes d'échange (événements, réseau « experts », formation des agents, métiers, veille juridiques etc.) et de rédiger une nouvelle convention de partenariat.

Rappelons également la collaboration avec Pôle Emploi : le 29 avril 2013, à l'initiative du département Mobilité et Placement International de la Direction générale de Pôle emploi, la MOT a proposé une session-atelier à destination des correspondants internationaux. La MOT a tracé un cadre général des orientations thématiques européennes, des outils de financements communautaires et des perspectives 2014-2020 en matière d'emploi. Elle a échangé avec les représentants des délégations régionales sur les liens possibles entre les actions Pôle emploi local et les programmations régionales et locales concernant la mobilité et la coopération transfrontalière.

PARTIE 4 : ASSISTANCE AUX PORTEURS DE PROJETS

4.1 GECT : Espace Mont Blanc

Au cours de l'année 2013, la MOT a assisté la Communauté de communes de la Vallée de Chamonix - Mont-Blanc dans la préparation de la constitution d'un GECT « Espace Mont-Blanc » trinational franco-italo-suisse. Outre l'accompagnement des partenaires français dans la formalisation de la coopération, la démarche a permis d'aboutir à l'adoption par la Conférence transfrontalière Mont-Blanc d'une déclaration d'intention commune. Celle-ci permet de franchir une nouvelle étape dans le processus de mise en place du GECT, devant aboutir en 2014.



4.2 GECT : Alpi Marittime-Mercantour

Au dernier trimestre 2013, la MOT a apporté son assistance aux membres du GECT franco-italien « Parc européen Alpi Marittime Mercantour », le Parco delle Alpi Marittime (Italie) et le Parc national du Mercantour (France), pour les assister dans le lancement opérationnel de leur GECT : déroulement formel de la première assemblée, premier budget, mise à disposition et recrutement de personnel, emplois aidés, délégation de signature, règlement intérieur, etc.



4.3 GLCT : Agglomération Urbaine du Doubs

La MOT a assisté au cours du dernier trimestre 2013 la Ville de La Chaux-de-Fonds (Suisse) et les autres membres du futur GLCT Agglomération Urbaine du Doubs, soit les villes des Brenets (Suisse), du Locle (Suisse), de Morteau (France), de Villers-le-Lac (France) et des Fins (France), dans la relecture et la reformulation des statuts du GLCT. Le siège du futur GLCT doit se situer côté français.

4.4 Processus de capitalisation sur les projets de coopération transfrontalière

Le Conseil Régional Provence-Alpes-Côte d'Azur, en collaboration avec les Conseils Généraux des Alpes de Haute-Provence, des Hautes-Alpes et des Alpes-Maritimes, a commandé à la MOT une étude de capitalisation des projets financés par le programme ALCOTRA et réalisés en Provence-Alpes-Côte d'Azur.

L'objectif du travail était de tirer un bilan qualitatif des projets et de capitaliser ces expériences après plus de vingt ans d'existence du programme européen, en vue de la nouvelle période de programmation 2014-2020.

L'originalité et la valeur ajoutée de la démarche était de mettre l'accent sur la capitalisation des expériences et sur la mise en réseau des porteurs de projet ALCOTRA, en favorisant l'expression des vécus et les rencontres entre les différents acteurs du terrain. La démarche de capitalisation a débuté en août 2012 et s'est achevée en mars 2013.

Elle a été déclinée en quatre phases, dont deux ont été réalisées en 2013.

La conférence régionale de restitution de l'étude, intitulée « Les apports de la coopération avec l'Italie pour les territoires frontaliers de PACA », a été organisée le 24 janvier 2013 à Marseille. Près de 120 participants ont assisté aux présentations de la journée. Après une restitution des conclusions de la MOT, les deux tables rondes, concernant la valeur ajoutée du développement territorial intégré et les perspectives d'innovation en 2014-2020, ont été l'occasion d'expression des porteurs de projet ALCOTRA. En parallèle avec la conférence régionale, une exposition a permis de montrer des projets 2007-2013 avec des stands présentant les principaux résultats des actions.

La quatrième phase a consisté en l'élaboration du rapport final et des préconisations pour 2014-2020, formulées autour de six points :

- ≡ Renforcer les réseaux de la coopération franco-italienne ;
- ≡ Donner une dimension stratégique au programme ;
- ≡ Optimiser les règles de mise en œuvre du programme ;
- ≡ Développer l'appui aux porteurs de projets ;
- ≡ Mettre en exergue les résultats des projets ;
- ≡ Renouveler le dispositif des Plans Intégrés Transfrontaliers.

4.5 Elaboration d'un plan stratégique pour le développement durable du territoire transfrontalier de l'Arc jurassien

Dans le cadre des réflexions menées sur la stratégie territoriale de l'Arc jurassien (espace transfrontalier comprenant la Franche-Comté et les cantons suisses de Berne, Jura, Vaud et Neuchâtel), la Préfecture de la Région Franche-Comté a lancé une démarche portant sur l'élaboration d'un plan stratégique pour le développement durable de ce territoire. La MOT a été retenue pour accompagner ce travail en septembre 2012.

Arcjurassien.ch, l'association regroupant les quatre cantons suisses de l'Arc jurassien (Berne, Jura, Neuchâtel et Vaud), a également mandaté la MOT durant le premier trimestre 2013, afin d'intégrer totalement la partie suisse dans la réflexion et de produire une véritable « stratégie transfrontalière de développement de l'Arc jurassien franco-suisse », partagée des deux côtés de la frontière.



Une première phase de l'étude a permis de réaliser un diagnostic territorial partagé, faisant l'objet de deux restitutions particulières en mai 2013, une française et une suisse. Ces restitutions ont notamment porté sur les enjeux spécifiques à chaque partie nationale. Au cours de cette phase, la MOT a rencontré plus d'une centaine de personnes en France et en Suisse, mené une vingtaine d'entretiens téléphoniques et analysé les documents de planification français et suisses. Un travail complémentaire a également été accompli avec les services déconcentrés de l'Etat en région Franche-Comté et leurs orientations sur les questions transfrontalières.

Une deuxième phase a permis de rassembler les acteurs de la coopération transfrontalière au cours de quatre ateliers territoriaux multithématiques, centrés sur quatre territoires transfrontaliers de l'Arc jurassien : en juin 2013, un atelier à Lajoux avec les acteurs du Haut-Jura et de la Vallée de Joux et un atelier au Locle avec les acteurs du Pays horloger et du Parc du Doubs suisse ; en septembre, un atelier à Pontarlier avec les acteurs de Mont d'Or - Chasseron et un dernier atelier à Porrentruy pour le Territoire de Belfort/Aire urbaine et République et Canton du Jura. Au cours de ces ateliers, les différentes thématiques de la coopération (mobilité, cadre de vie, économie et services à la population notamment) ont été abordées sous l'angle des projets concrets de coopération, de leur degré de faisabilité et des priorités. Un document synthétique rappelle l'ensemble des projets abordés et les projets retenus, ainsi que les éléments de contexte.

Enfin, une troisième phase a permis de réaliser le document stratégique final, présenté à Villers-le-Lac le 19 décembre 2013, dans un cadre transfrontalier. Cette stratégie se compose de trois axes complémentaires et interdépendants : elle donne une vision territoriale de la coopération (les territoires et les échelles de la coopération), puis indique des axes thématiques (les projets prioritaires dans chaque domaine thématique de la coopération) et enfin donne des recommandations quant à la gouvernance de la coopération transfrontalière (disposer des moyens de définir et d'appliquer une stratégie transfrontalière partagée par tous, toutes échelles territoriales et tous niveaux de gouvernance confondus).

4.6 Actualisation des travaux du Groupe de travail parlementaire franco-belge, suites à donner

La MOT a été missionnée par le SGAR de la Préfecture de la région Nord-Pas de Calais pour actualiser le rapport du Groupe de travail parlementaire franco-belge (GTPFB), réalisé entre 2005 et 2007.

Le processus d'actualisation, qui est mené depuis août 2013 et qui se poursuivra en 2014, vise à :

- ≡ examiner et actualiser les obstacles juridiques et administratifs à la coopération et les préconisations issues des travaux de 2005/2007, en s'appuyant sur une consultation écrite, des entretiens ciblés et quatre ateliers de travail avec des acteurs de terrain.
- ≡ réfléchir à la mise en œuvre opérationnelle des préconisations et des

expérimentations proposées, en tenant compte des changements depuis 2007 et des évolutions à venir, notamment dans la perspective de la nouvelle période de programmation et des réformes institutionnelles en France.

- ≡ déterminer le rôle de chaque instance de part et d'autre de la frontière dans la mise en œuvre de ces préconisations, ainsi que les mécanismes à mettre en place pour assurer la prise de décision efficace.

Le travail initial du GTPFB, ainsi que l'actualisation ont été réalisés pour les thématiques suivantes :

1. formation initiale, enseignement ;
2. planification, urbanisme et aménagement du territoire ;
3. santé et médico-social ;
4. transports, déplacements et télécommunications ;
5. emploi, formation professionnelle, fiscalité et développement des entreprises ;
6. eau et environnement ;
7. sécurité.

La première phase de la démarche (août 2013-mars 2014) a consisté à actualiser l'analyse des obstacles juridiques et administratifs à la coopération transfrontalière franco-belge (notamment selon l'évolution du cadre juridique et administratif depuis la publication du rapport du GTPFB en 2007 et des nouveaux projets et thématiques développés depuis 2007). La MOT a réalisé une analyse des textes réglementaires, une consultation écrite auprès des services de l'Etat et des collectivités, ainsi que des entretiens avec les territoires transfrontaliers. A la fin de cette phase, suite à l'étude exploratoire, le comité de pilotage définira les thématiques prioritaires. L'étape suivante permettra d'adapter et de compléter les solutions aux obstacles et de déterminer les conditions de mise en œuvre.

4.7 Préfiguration d'une maison transfrontalière Guyane-Brésil

La Chambre de commerce et d'industrie de Guyane (CCIG) a sélectionné la MOT pour la réalisation d'une étude de faisabilité et de préfiguration pour la création d'une Maison transfrontalière à Saint



Georges de l'Oyapock. Cette Maison transfrontalière France-Brésil constituerait une véritable plateforme d'échanges et un guichet d'informations transfrontalières économiques à disposition des acteurs situés de part et d'autre de la frontière. Plus précisément, cette étude doit définir les missions et les services proposés par un tel équipement, la recherche des partenaires et leur rôle respectif, les publics cibles, les moyens techniques et financiers à mobiliser.

En octobre 2013, la MOT s'est rendue en Guyane et au Brésil afin d'interroger les acteurs concernés par le projet et réfléchir à un modèle d'organisation de la future Maison. Cette étude doit s'achever fin mars 2014.

4.8 Initiative transfrontalière de Développement Local (LOcal cross-Border Initiative – LOBI / UNCDF), phase 1

En juin 2013, l'UNCDF a missionné la MOT pour un appui méthodologique tout au long du programme Initiative transfrontalière de Développement local (LOBI). Ce programme vise à renforcer la gouvernance transfrontalière en Afrique de l'Ouest. Il concerne huit Etats de l'UEMOA (Union Economique et Monétaire Ouest africaine).

Le travail de la MOT apporte un éclairage méthodologique aux travaux menés dans quatre Etats pilotes (Mali, Burkina Faso, Côte d'Ivoire, Niger), à adapter les cadres juridiques existants, à produire une analyse des documents réalisés par l'UNCDF et à réaliser des actions de lobbying auprès des institutions européennes afin de renforcer la prise en compte du transfrontalier dans les politiques européennes d'aides au développement. La MOT a participé à un premier atelier de travail à Dakar en juillet 2013. Elle poursuivra son travail d'accompagnement en 2014, notamment en effectuant trois autres missions sur place.



PARTIE 5 : ACTIVITES EUROPEENNES ET INTERNATIONALES

5.1 Participation au débat sur l'avenir de la coopération territoriale en Europe 2014-2020

5.1.1 Contributions et prises de position de la MOT

Concertation nationale France sur l'accord de partenariat 2014-2020, janvier 2013

La MOT, avec l'ensemble de son réseau, a participé à la concertation nationale en France sur l'accord de partenariat 2014-2020. Elle a notamment mis en avant les enjeux de la coopération transfrontalière dans les stratégies d'ensemble, les onze objectifs thématiques ainsi que dans les approches territoriales.

Questionnaire sur le programme Interact III 2014-2020, mars 2013

La MOT a répondu en tant que « réseau européen » en mars 2013 au questionnaire sur le programme Interact III 2014-2020 en prenant en compte les spécificités de la coopération transfrontalière. Il s'agissait de souligner l'importance de l'implication de tous les acteurs concernés dans une approche multiniveaux, du niveau local au niveau national et européen.



Questionnaire « L'analyse des impacts territoriaux », Comité des Régions, mars 2013

La MOT a répondu en mars 2013 au questionnaire « L'analyse des impacts territoriaux » qui avait pour objet de contribuer à l'élaboration de l'avis d'initiative du Comité des Régions sur ce sujet. Selon la MOT, la cohésion territoriale n'est pas assez prise en compte dans le document de la Commission européenne, s'agissant notamment des territoires transfrontaliers et le besoin d'observation à leur égard.

Opinion « Les travailleurs frontaliers : évaluation de la situation du marché unique – vingt ans après : problèmes et perspectives », Comité des Régions, avril 2013

Concernant cette opinion du Comité des Régions, la MOT a exprimé son point de vue sur la question de l'emploi dans les zones transfrontalières, la mobilité des travailleurs frontaliers, les opportunités et les difficultés d'accès au marché du travail de l'autre côté de la frontière. Elle a donné quelques exemples de projets et services d'information destinés aux travailleurs frontaliers.

Evaluation des besoins 2013 du programme Interact, juin 2013

En juin 2013, la MOT a pris position sur l'évaluation des besoins 2013 du programme Interact. La nouvelle génération de programme 2014-2020 doit non seulement viser une assistance à la mise en place des programmes mais également une coordination des projets, notamment pour faciliter la mise en réseau, l'échange d'expériences et la capitalisation.

Débat national français sur la transition énergétique : les questions énergétiques dans les territoires transfrontaliers, juillet 2013

Cette prise de position de la MOT a mis en avant les spécificités des territoires transfrontaliers, présentant les enjeux et les obstacles de multiple nature se présentant aux acteurs dans le domaine de l'énergie.

Futur programme Urbact 2014-2020, septembre 2013

En lien avec son réseau, la MOT a répondu en septembre 2013 à la consultation sur le programme Urbact 2014-2020 sur la base de son expérience en tant que chef de file du groupe de travail « EGTC » - « Expertising Governance of Transfrontier Conurbations ». La réponse comprend deux parties, l'une spécifique sur la coopération transfrontalière, et l'autre relative aux questions posées par le secrétariat Urbact. L'attente principale de la MOT est de permettre aux territoires transfrontaliers (urbains et urbains/ruraux), et non pas seulement à leurs sous-parties nationales, de créer des réseaux européens avec le soutien d'Urbact.

Consultation du Comité des Régions sur le livre vert « Un cadre pour les politiques en matière de climat et d'énergie à l'horizon 2030 », octobre 2013

La MOT a contribué à la consultation du Comité des Régions sur le livre vert « Un cadre pour les politiques en matière de climat et d'énergie à l'horizon 2030 », notamment sur le thème des énergies renouvelables en contexte transfrontalier : défis, enjeux et recommandations.

Toutes les contributions de la MOT sont disponibles sur son site Internet www.espaces-transfrontaliers.eu

5.1.2 Révision du règlement européen relatif au GECT

En 2013, la MOT a suivi le processus de négociation trilatérale pour l'élaboration du règlement relatif au GECT. Elle a analysé les différentes versions intermédiaires et les changements apportés par le nouveau texte et en a tenu informé son réseau.

5.2 Echanges d'expériences et de bonnes pratiques, capitalisation

5.2.1 La Plateforme des GECT du Comité des Régions

La MOT a participé aux réunions et a diffusé l'information sur les événements de la Plateforme des GECT du Comité des Régions : la réunion annuelle de la plateforme le 25 février 2013 et l'atelier de la Plateforme des GECT le 9 octobre durant les OPEN DAYS 2013 (cf. 2.3.9).



5.2.2 La Plateforme de Budapest

La Plateforme de Budapest rassemble quatre organisations nationales d'appui à la coopération transfrontalière : la MOT pour la France, le CESCO (Central European Service for Cross-border Initiatives) pour la Hongrie, le Ministère de l'Intérieur et des Relations avec le Royaume pour les Pays-Bas et les Communautés de travail Galice/Nord Portugal et Castille-et-Léon/Nord Portugal pour la frontière Espagne/Portugal. En 2013, les partenaires de la Plateforme de Budapest se sont rencontrés en avril à Strasbourg pour préparer un atelier sur « Le rôle de l'échelon national pour l'appui à la coopération transfrontalière » qui s'est tenu le 2 juillet 2013 à Bruxelles (cf. 2.3.8).



Partenaires de la Plateforme de Budapest

5.2.3 Le CESCO en Hongrie

Créé en 2009, le CESCO (Central European Service for Cross-border Initiatives) a bénéficié tout au long de l'année du soutien de la MOT dans le cadre d'actions menées en commun. Membre fondateur du CESCO, la MOT est intervenue au sujet de l'observation transfrontalière lors de l'Assemblée Générale le 30 mai 2013 à Esztergom (Hongrie). En 2013, le CESCO a par ailleurs rejoint la CECICN. Plus d'informations : www.cesci-net.eu

5.2.4 Le réseau TEIN

En juin 2013, la MOT a accueilli une réunion des partenaires du réseau TEIN. Elle a également été invitée à intervenir à la manifestation « Capacity building et coopération transfrontalière : un tandem qui a de l'avenir ! » à l'occasion du 20^{ème} anniversaire de l'Euro-Institut, coordinateur du réseau, le



5.2.5 Autres partenariats et rencontres

Rencontre « TransParcNet », 4-6 juin 2013 à Roermond (Pays-Bas), Fédération des Parcs Naturels et Nationaux d'Europe (EUOPARC)

A l'invitation du Parc naturel transfrontalier Meuse-Schwalm-Nette, à la frontière germano-hollandaise, la MOT a participé à la rencontre annuelle du réseau des espaces naturels transfrontaliers européens « Transboundary Parks » mis en place par la Fédération EUOPARC. Le « TransParcNet meeting » rassemble une fois par an des dizaines de représentants d'espaces naturels protégés transfrontaliers d'Europe, principalement certifiés par le label « Transboundary Parks » délivré aux espaces naturels dont la coopération transfrontalière a atteint un degré d'aboutissement élevé.

Partenariat avec Interact

La MOT entretient des liens étroits avec le programme Interact. Une rencontre s'est tenue, en lien avec la CECICN, le 18 janvier 2013 à Bruxelles, afin d'échanger sur les coopérations possibles. La MOT a également assisté à plusieurs réunions organisées par le programme Interact :

- ≡ Réunion sur la « Préparation pour 2014-2020 : indicateurs », le 22 février, à Bruxelles.
- ≡ Réunion de travail sur les indicateurs dans le cadre de la préparation des programmes CTE 2014-2020, le 7 mai 2013, à Bruxelles.
- ≡ Séminaire « Focus sur les résultats », le 26 novembre, à Bruxelles.

Par ailleurs, elle a envoyé deux prises de position en lien avec le programme (cf. 5.1.1).

Partenariats avec Espon et Urbact

La MOT suit de près les programmes Espon et Urbact. Elle a participé le 11 octobre à la réunion Espon « Atelier vision territoriale Europe 2050 », à Bruxelles. Elle a également répondu à la consultation sur le futur programme Urbact 2014-2020, en septembre 2013 (cf. 5.1.1).

5.3 Représentation des intérêts des acteurs de la coopération transfrontalière

5.3.1 Le réseau CECICN

La « Conférence des Réseaux de Villes Transfrontalières et Interrégionales Européennes » (CECICN) rassemble plus de 600 villes, représentant une population totale de plus 200 millions d'habitants, situés dans des espaces frontaliers européens. Les six réseaux fondateurs sont le Réseau ibérique des entités transfrontalières (RIET), la MOT, la Conférence des villes de l'arc atlantique (CVAA), le Forum des villes adriatiques et ioniennes (FAICT), MedCités et l'Union des villes de la Baltique (UBC).

marché unique – thèmes en lien avec la citoyenneté ». La CECICN soutient le marché unique et la citoyenneté, particulièrement important afin d'exploiter pleinement le potentiel de la coopération transfrontalière, transnationale et interrégionale. Dans ce contexte, elle a présenté des propositions concrètes en termes d'emploi et de formation, de développement économique et d'innovation, d'énergie et de développement durable, de transport et de la qualité de vie des citoyens. La coopération territoriale européenne contribue à la mise en œuvre du marché unique et révèle les besoins des territoires, notamment transfrontaliers.

Contacts réguliers avec les institutions européennes

Tout au long de l'année 2013, le réseau de la CECICN a entretenu des contacts avec les institutions européennes, et a notamment rencontré en janvier 2013 le programme Interact et le Secrétaire général, Gerhard Stahl, du Comité des Régions.

5.3.2 L'alliance stratégique avec l'ARFE

Depuis 2007, date à laquelle la MOT a noué une alliance stratégique avec l'ARFE (Association des régions frontalières européennes) les échanges se sont multipliés.

Le 31 mai 2013, la MOT a accueilli une délégation d'Amérique latine d'une quinzaine de personnes, dans le cadre du projet « EU-Latin America collaboration on cross-border cooperation in the framework of Regional Policy » suivi par l'ARFE et financé par la DG REGIO.

En novembre 2013, la MOT a participé à la conférence annuelle de l'ARFE accueillie par l'Euregio Meuse Rhin.

Egalement en novembre, la Commission européenne et l'Université des Antilles et de la Guyane ont organisé les rencontres « Amérique latine, Caraïbe, Europe de la coopération transfrontière », en partenariat avec l'ARFE, la MOT, le réseau TEIN, le CEREGMIA et l'Euro Institut Caribéen (EIC) - Schoelcher (Martinique).

5.3.3 La Commission européenne

De nombreux échanges ont eu lieu avec les services de la Commission européenne durant l'année 2013, à la fois au titre de la MOT, de la Plateforme de Budapest et de la CECICN :

- ≡ Le 24 avril, des représentants de la DG REGIO, Ivanka Lakova, Chef d'unité Coopération transfrontalière européenne, et de la DG MARKT, Olivier Girard, Chef d'unité adjoint Politique du Marché Intérieur, Relations avec le Conseil, sont intervenus lors de la Conférence-débat de la MOT sur le thème « 2014-2020 : pour une coopération transfrontalière au service Actes des citoyens », à Strasbourg.
- ≡ Dans le cadre de la réunion du Groupe de travail énergies de la MOT le 27 juin 2013 à Paris, Mathieu Fichter, Chef d'équipe Croissance durable (unité G1) de la DG REGIO a assisté aux échanges.
- ≡ Lors de la réunion de la plateforme de Budapest le 2 juillet 2013 à Bruxelles, Colin Wolfe, Chef d'unité centre de compétence macro-régions et coopération territoriale européenne – coopération transnationale et interrégional a participé.
- ≡ Enfin, Olivier Girard, désormais au Cabinet du Commissaire européen

Michel Barnier, a présenté le point de vue de la DG MARKT lors de l'atelier OPEN DAYS, organisé par la CECICN le 9 octobre 2013 à Bruxelles.

5.3.4 Le Parlement européen

La MOT suit étroitement les travaux du groupe de liaison du Parlement européen dédié aux questions transfrontalières, créé par les députés européens Marie-Thérèse Sanchez-Schmid et Gilles Pargneaux, en novembre 2012. La MOT a relayé une lettre adressée à François Hollande, Président de la République française et à Herman Van Rompuy, Président du Conseil européen, mettant en avant l'importance de la coopération territoriale européenne et en particulier la coopération transfrontalière dans le cadre de la future période de programmation 2014-2020. Marie-Thérèse Sanchez-Schmid est également intervenue lors de la Conférence-débat de la MOT le 24 avril 2013 à Strasbourg pour présenter la position du Parlement européen.

5.3.5 Le Comité des Régions

La MOT a poursuivi ses échanges avec le Comité des Régions, notamment concernant la révision du règlement communautaire relatif au GECT. Plusieurs échanges ont eu lieu en 2013 :

- ≡ Dans le cadre de la CECICN, rencontre avec Gerhard Stahl, Secrétaire général le 18 janvier 2013.
- ≡ Le 19 avril 2013, la MOT est intervenue lors du séminaire organisé par la COTER sur la coopération territoriale européenne comme moteur du développement régional, à Porto.
- ≡ En juillet, Alfonso Alcolea Martinez de la Plateforme des GECT du Comité des Régions est intervenu lors du séminaire de la Plateforme de Budapest (cf. 2.3.8).
- ≡ Lors des OPEN DAYS, l'atelier organisé par la MOT pour le compte de la CECICN (cf. 2.3.9) était coordonné avec celui de la Plateforme des GECT du Comité des Régions. Les deux ateliers ont été suivis d'un « événement réseau commun » auquel a participé une centaine de personnes. Ce moment d'échanges informels a permis de poursuivre les débats et la CECICN a présenté ses activités autour de spécialités gastronomiques des réseaux membres (cf. 5.3.1).

A noter par ailleurs que Michel Delebarre est à la fois Président de la MOT et Président de la Plateforme de suivi Europe 2020 du Comité des Régions, ce qui permet de favoriser le rapprochement des deux entités.



5.3.6 Le Conseil de l'Europe

En 2013, la MOT a suivi la mise en œuvre du troisième protocole additionnel à la Convention-cadre de Madrid (Groupement Euro-régional de Coopération - GEC) ouvert à la signature des Etats par le Conseil de l'Europe. Thomas Zandstra du département institutions démocratiques et gouvernance, Conseil de l'Europe, est intervenu lors de la réunion de la Plateforme de Budapest le 2 juillet 2013 pour présenter ce nouvel outil.

5.4 Coopération internationale

La MOT s'implique dans le domaine de la coopération internationale depuis plusieurs années, notamment lors d'événements en lien avec la coopération transfrontalière en Afrique de l'Ouest. Elle entretient des liens étroits avec UNCDF, Cités Unies France (CUF), le Groupe de recherche et de Réalisations pour le Développement rural (GRDR), Confrontations Europe et le Global Local Forum (GLF).

En 2013, la MOT a participé à la « Rencontre des acteurs du programme de coopération transfrontalière dans l'espace UEMOA (Union économique et monétaire ouest-africaine) » dans le cadre du programme Initiatives transfrontalières de développement local (LOBI) / UNCDF, du 15 au 18 juillet 2013, à Dakar (Sénégal). Elle a contribué aux travaux au titre de la mission qui lui a été confié par l'UNCDF (cf. 4.8).

La MOT a participé le 4 novembre 2013 à la réunion du groupe UE-Afrique de Confrontations Europe sur le thème : « Agriculture et agro-industrie en Afrique de l'Ouest et du Centre : défis du développement et de coopération avec l'UE ».

En Amérique du Sud, la MOT a rencontré les différents représentants du gouvernement de l'Etat d'Amapa en octobre 2013 dans le cadre de sa mission en Guyane et au Brésil (cf. 4.7). Elle a également rencontré à plusieurs reprises le premier secrétaire de l'Ambassade du Brésil à Paris pour évoquer les points d'actualités de la coopération transfrontalière franco-brésilienne.

Enfin, la MOT a participé aux rencontres « Amériques latines, Caraïbes, Europe de la coopération », organisées du 27 au 29 novembre en Martinique par l'Université des Antilles et de la Guyane, l'ARFE et la DG REGIO (cf. 5.3.2).

PRINCIPALES CONCLUSIONS

L'année 2013 a vu s'intensifier la préparation de la programmation 2014-2020 pour les politiques françaises et européennes de développement territorial, en particulier en faveur de la coopération transfrontalière. Dans cette perspective, la MOT s'est mobilisée en participant activement aux travaux de l'INPAP (instance nationale de préparation de l'accord de partenariat), en publiant des prises de position sur les politiques communautaires et nationales (processus de décentralisation et de réforme de l'Etat mis en œuvre en France), alimentées notamment par les recommandations du guide méthodologique, largement diffusées début 2013.

La MOT est également directement intervenue dans le débat européen, auprès de la Commission européenne, du Parlement européen ou du Comité des Régions, ainsi que du Conseil de l'Europe, dans le cadre de sa coopération avec les réseaux partenaires, en particulier au cours d'un séminaire de la Plateforme de Budapest sur « Le rôle de l'échelon national pour l'appui à la coopération transfrontalière », et d'un atelier de la CECICN sur « La coopération territoriale et le marché unique » durant les OPEN DAYS.

Suite à l'étude sur l'observation des agglomérations transfrontalières, menée en partenariat avec les agences d'urbanisme et la FNAU, et au colloque de Nancy de décembre 2013, la MOT a accompagné l'Observatoire des territoires de la DATAR dans la mise en place d'un processus de coordination statistique entre les Etats, et rédigé un cahier sur « L'observation des territoires transfrontaliers ».

La MOT s'est mobilisée sur les outils juridiques, tant pour accompagner la révision du règlement communautaire GECT, que pour faciliter l'usage de ces outils, en réalisant un guide intitulé « Cadre juridique de la coopération transfrontalière. Outils juridiques au service des projets transfrontaliers », point d'orgue de 5 séminaires organisés sur les différentes frontières à ce sujet.

Elle a par ailleurs mis son expertise opérationnelle au service des acteurs du transfrontalier, dans le cadre d'études spécifiques, qui ont porté sur la mise en place de structures de gouvernance transfrontalière, la capitalisation des projets, l'élaboration d'un plan stratégique territorial transfrontalier, la levée des obstacles juridiques et administratifs à la coopération, l'étude d'une maison transfrontalière ; dans le cadre d'interventions ciblées (service de « bon-à-tirer ») ; mais aussi par l'animation de son réseau (plateforme des techniciens ; groupe de travail sur les énergies renouvelables) ; et grâce à ses supports de communication (newsletter ; site Internet, centre de documentation). L'année 2013 aura été marquée par la mise en ligne d'un nouveau site Internet pour la MOT : avec un design renouvelé et des contenus densifiés, il propose un centre de ressources unique sur la coopération transfrontalière en Europe.

Enfin, la MOT a poursuivi la valorisation de son savoir-faire sur d'autres frontières, en Europe centrale (Hongrie, Roumanie), en Afrique de l'Ouest, et en Amérique du sud.

L'équipe technique reste stable avec 9 agents en CDI et un agent en contrat de qualification (sans compter les stagiaires). En 2013, la MOT a pu compter sur un soutien réaffirmé tant des Ministères et de la Caisse des Dépôts que de ses 61 membres ; le projet initial de transformation de la MOT en GIP prendra finalement la forme d'une refonte des statuts de l'association, afin de mieux manifester la vocation de la MOT comme outil de gouvernance multi-niveaux de la coopération transfrontalière, au service des projets de ses partenaires.

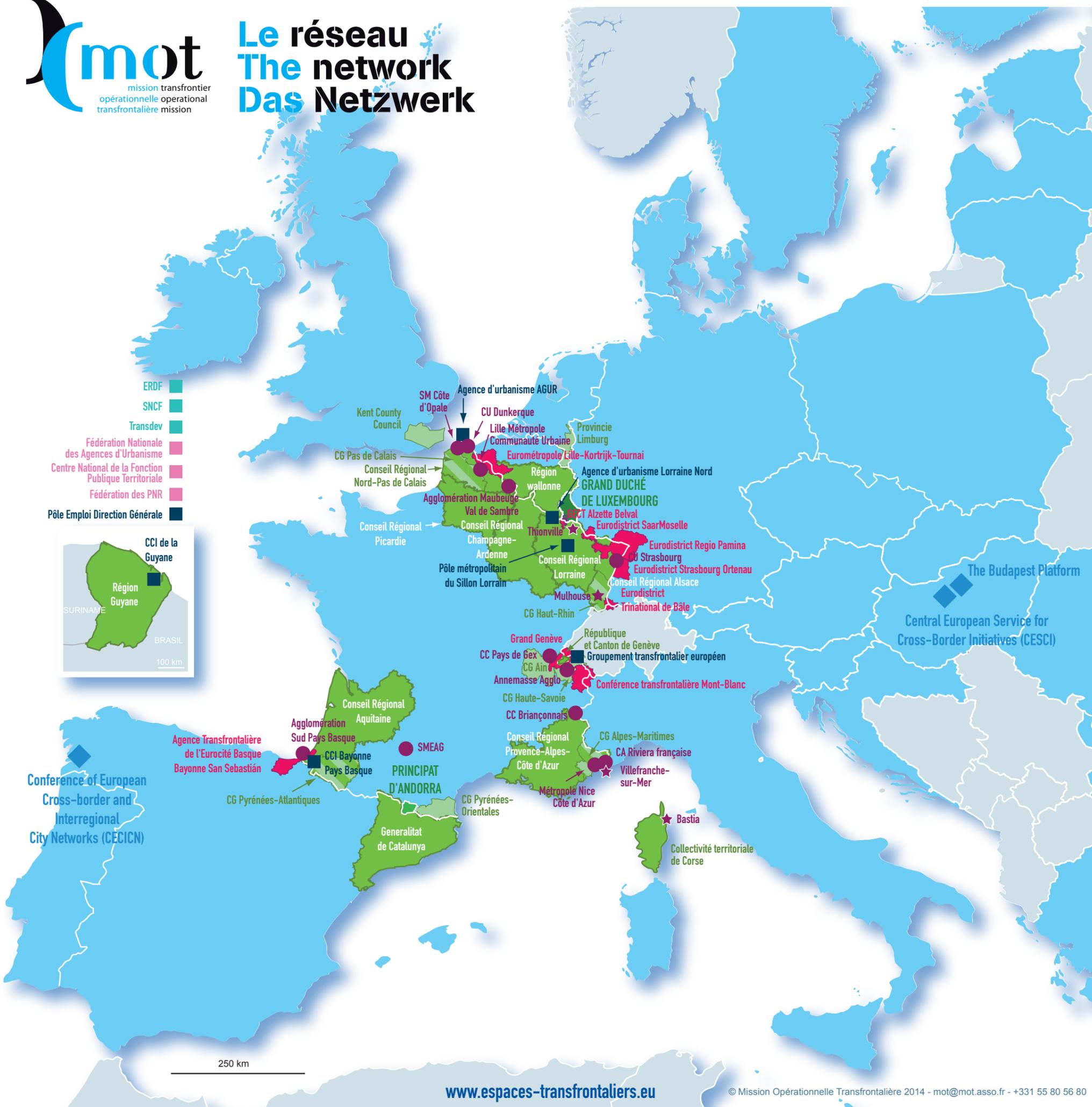
ANNEXE 1

MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Administrateurs

Communauté Urbaine de Dunkerque / Syndicat Mixte de la Côte d'Opale / AGUR	Michel DELEBARRE Ancien Ministre d'Etat Sénateur, Maire de Dunkerque Président de la Communauté Urbaine de Dunkerque, du Syndicat Mixte de la Côte d'Opale et de l'Agence d'urbanisme et de développement de la région Flandre-Dunkerque (AGUR) Président de la MOT
Député Européen	Alain LAMASSOURE Vice-Président de la MOT
Lille Métropole Communauté Urbaine	Martine AUBRY Présidente Maire de Lille Vice-Présidente de la MOT
Conseil Régional Provence-Alpes Côte d'Azur	Joël GIRAUD Vice-Président Député-Maire de L'Argentière-la-Bessée Vice-Président de la MOT
Annemasse Agglo	Christian DUPESSEY Vice-Président Maire d'Annemasse Vice-Président de la MOT
Communauté Urbaine de Strasbourg	Nawel RAFIK-ELMRINI Conseillère Communautaire Adjointe au Maire de Strasbourg Vice-Présidente de la MOT
Pôle métropolitain du Sillon Lorrain	André ROSSINOT Vice-Président Maire de Nancy, Président de la Communauté Urbaine du Grand Nancy Vice-Président de la MOT
Groupement européen transfrontalier	Michel CHARRAT Président Secrétaire de la MOT
Caisse des Dépôts	Frédéric SABATTIER Trésorier de la MOT
Conseil Général du Haut Rhin	Charles BUTTNER Président
Députée européenne	Marie-Thérèse SANCHEZ-SCHMID

Agence d'Urbanisme et de Développement durable Lorraine Nord	Jean-Marc DURIEZ Président
Agence Transfrontalière pour le développement de l'Eurocité Basque Bayonne-San Sebastián	Jon URIGÜEN Co-Gérant Province de Gipuzkoa Henri LABAYLE Vice-Président de l'Agglomération Côte Basque –Adour
Communauté d'agglomération de la Riviera Française	Richard CIOCCHETTI Vice-Président 1 ^{er} Maire-adjoint de Roquebrune-Cap-Martin
Communauté de Communes du Pays de Gex	Etienne BLANC Président Député-Maire de Divonne-les Bains
EURODISTRICT REGIO PAMINA	Josef OFFELE Président Président du Regionalverband Mittlerer Oberrhein
Eurodistrict SaarMoselle	Gilbert SCHUH Président Maire de Morsbach Charlotte BRITZ Vice-Présidente Maire de Saarbrücken
Eurodistrict Trinational de Bâle	Marion DAMMANN Présidente Landrätin du Landkreis de Lörrach
Métropole Nice Côte d'Azur	Gaston FRANCO Président de la Commission des Affaires européennes Député européen
Ville de Bastia	Emile ZUCCARELLI Maire
Ville de Mulhouse	Christiane ECKERT Adjointe au Maire de Mulhouse
Conseil Régional Champagne-Ardenne	Jean-Paul BACHY Président
Conseil Régional d'Aquitaine	François MAÏTIA Vice-Président
Conseil Général du Pas-de-Calais	Michel LEFAIT Vice-Président en charge des Affaires européennes
SNCF	Rémi ROSAT PROXIMITES – Régions et Intercités
TRANSDEV	Philippe CHERVY Directeur Général, SOLEA
CCI Bayonne Pays Basque	André GARRETA Président
CNFPT	Jean-Pierre BOUQUET Conseiller technique au Cabinet du Président
Fédération des Parcs Naturels Régionaux de France	Erick CHARTON Président du PNR Scarpe Escaut
Observateur	Robert GARRABE Président de la Commission Europe, relations internationales Conseil Général Pyrénées-Orientales
Observateur	Daniel PERCHERON Président Conseil Régional Nord-Pas de Calais
Observateur	Jean-Claude SINNER Conseiller de Gouvernement 1 ^{er} classe Grand-Duché du Luxembourg
Observateur	François LONGCHAMP Président du Conseil d'Etat République et Canton de Genève



Catégorie d'adhérents Category of members *Mitglieder-Kategorien*

- **Etat** State *Staat*
- **Région** Region *Region*
Canton Canton *Kanton*
Communauté autonome Autonomous community
Autonome Gemeinschaft
- **Département** Province *Province* *Provinz*
Comté County *County*
- **Groupement plurinational de collectivités territoriales**
Plurinational grouping of local authorities
Plurinationaler Verband von Gebietskörperschaften
- **Groupement de collectivités territoriales**
Grouping of local authorities
Verband von Gebietskörperschaften
- ★ **Commune**
Municipality
Gemeinde und Kommune
- **Entreprise**
Company
Unternehmen
- **Réseau**
Network
Netzwerk
- **Autre structure**
Other structure
Weitere Struktur

◆ **Autres réseaux partenaires dont la MOT est membre fondateur**

Other partner networks of which MOT is founding member

Andere Netzwerke dessen Gründungsmitglied die MOT ist



Groupements européens de coopération territoriale (GECT) European Grouping of Territorial Cooperation (EGTC) Europäischer Verbund für territoriale Zusammenarbeit (EVTZ)

FEVRIER
FEBRUARY
FEBRUAR **2014**

GECT créés
Existing EGTC
Bestehende EVTZs

Type de coopération
Type of cooperation
Art der Zusammenarbeit

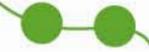
Transfrontalière
Cross-border
Grenzüberschreitende

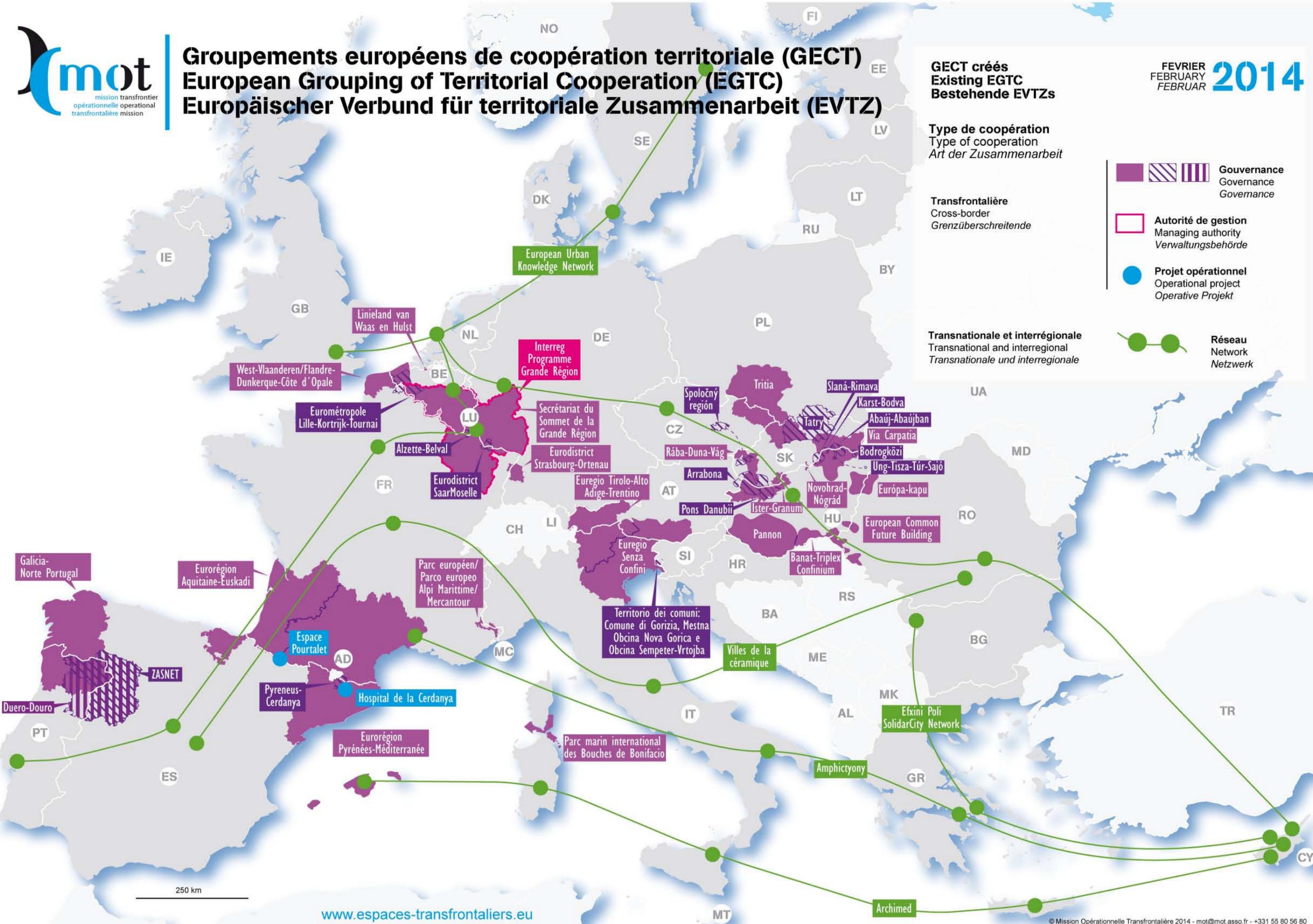
Transnationale et interrégionale
Transnational and interregional
Transnationale und interregionale

   **Gouvernance**
Governance
Governance

 **Autorité de gestion**
Managing authority
Verwaltungsbehörde

 **Projet opérationnel**
Operational project
Operative Projekt

 **Réseau**
Network
Netzwerk



250 km